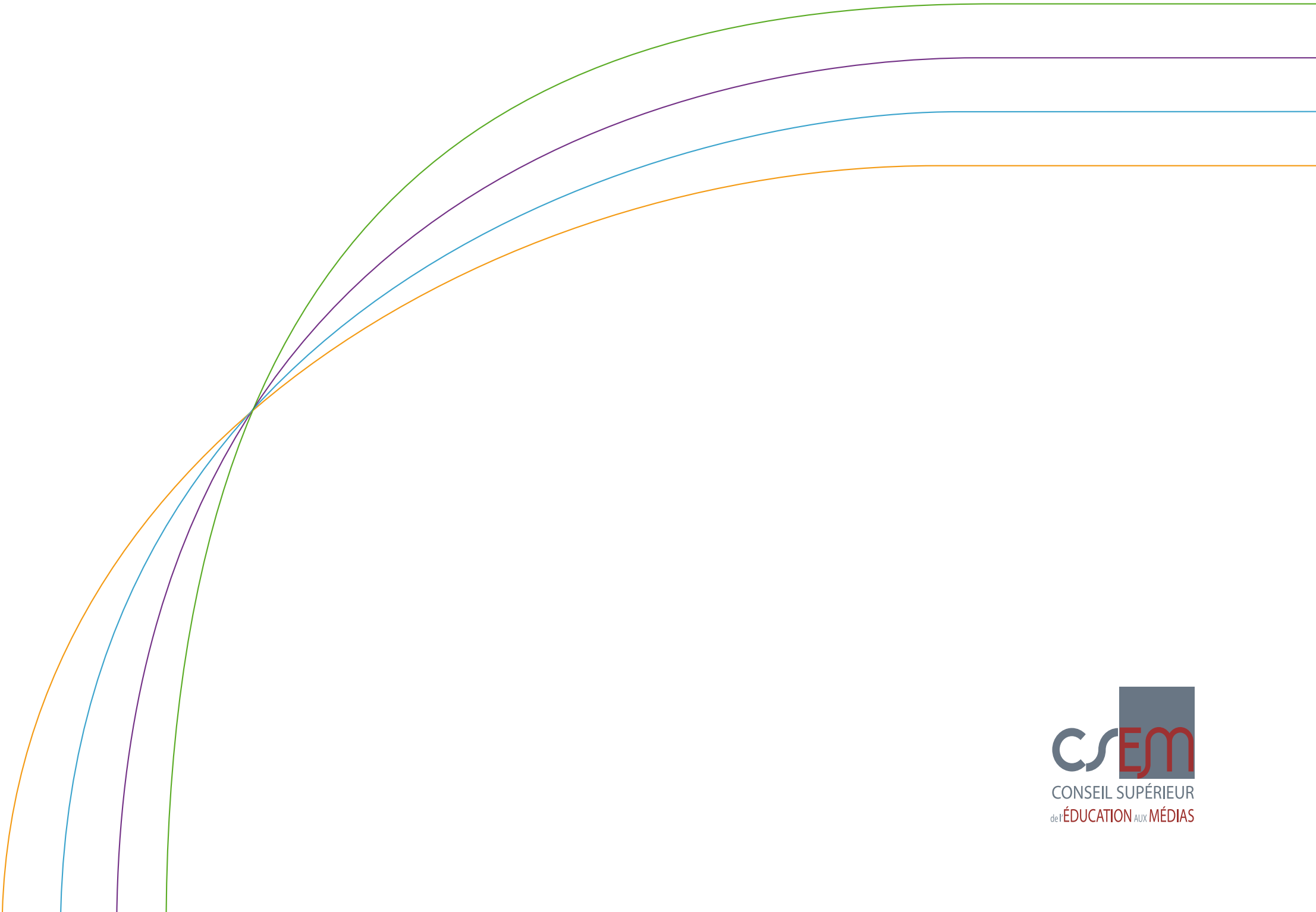


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS





MOT D'INTRODUCTION DU PRÉSIDENT

Un contexte de pandémie

L'année 2021 a été, comme 2020, marquée par la pandémie de la Covid-19. Ce contexte défavorable n'a pas permis une reprise normale des activités du Conseil. L'obligation du télétravail et l'interdiction d'organiser des événements en présentiel pendant une bonne partie de l'année ont constitué un frein indéniable. Néanmoins, la transposition des réunions en mode distanciel n'a pas été pénalisant. Les membres se sont adaptés et ont fait preuve d'une grande motivation, permettant d'atteindre de nombreux objectifs détaillés dans ce rapport.

Un Plan "Éducation aux médias"

Le Conseil a vécu plusieurs étapes importantes durant cette année. Le 25 février, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles désignait les nouveaux membres du Conseil, permettant à celui-ci de prendre un nouvel élan. Ensuite, le 24 juin, le Gouvernement adoptait en première lecture un plan "Éducation aux médias", soumis à l'avis de différentes instances. Le Conseil a approuvé et remis son avis le 23 septembre. Le Gouvernement a adopté son plan en deuxième lecture le 9 décembre. Volontairement ambitieux, il comprend "62 actions pour développer l'esprit critique et l'interactivité avec les médias".

Quatre axes de développement

Ces actions sont regroupées en 4 axes. Le premier vise à offrir à tous les élèves et étudiants une éducation solide et critique aux médias et au décodage de l'information. Le deuxième prévoit l'évaluation et l'adaptation du décret de 2008. Le troisième a pour objectif de communiquer, visibiliser et coordonner les projets, acteurs et actions en éducation aux médias et renforcer les collaborations. Enfin, le quatrième a pour but de développer de nouvelles initiatives relatives aux médias numériques et aux réseaux sociaux. Ces quatre axes donnent de véritables perspectives à l'éducation aux médias pour les années à venir.

Des activités multiples

Durant l'année 2021, le Conseil et la Direction d'appui ont organisé huit réunions plénières et plus de soixante réunions en groupes de travail. Ils ont mené ou accompagné de nombreuses actions qui sont détaillées dans ce rapport et que je vous invite à découvrir. Elles témoignent du dynamisme du Conseil malgré les effets de la pandémie. Et, grâce au plan du Gouvernement, il est permis d'espérer pour les prochaines années un réel développement de l'éducation aux médias, essentielle pour soutenir la citoyenneté et la vitalité de nos sociétés démocratiques.

Paul de Theux
Président

2021 EN UN COUP D'ŒIL

Composition CSEM

renouvellement des membres du CSEM
pour 5 ans

Budgets

Le budget total du décret

1.207.000€

Budget de soutiens divers
à l'éducation aux médias octroyés
par le Gouvernement de la FWB

273.500€

Chiffres clés des opérations

Appel
à projets
scolaire

26
projets
reçus

10
projets
sélectionnés

«Ouvrir Mon Quotidien»

1302 écoles se sont
inscrites à l'opération

708 implantations
primaires

594 implantations
secondaires

JEC

Les journalistes
ont rencontré

211
classes

11 AMO (Service
d'action en
milieu ouvert)

Réunions
et groupes
de travail

+de **60** Réunions
ont été organisées

dans le cadres des
**5 groupes
de travail
permanents**

8 réunions
plénières
du conseil





13

nouveaux titres accompagnés
de dossier pédagogique.

23

partenaires

160

films

12.022

entrées

Appel à projets secteur jeunesse

16

dossiers rentrés

12

dossiers sélectionnés



Un prix du Travail de fin d'études
(TFE) décerné pour la première fois

•
Un prix du Mémoire décerné

Promotion et production

- > Un nouveau site Internet
- > Une nouvelle production du CSEM :
« Eclairages »
- > Un outil concernant l'éducation aux médias
et les compétences initiales
- > Production de 8 capsules vidéo de sensibilisation
- > Développement technique d'un nouveau
répertoire des opérateurs et des projets en EAM

Formations

144

journées de formation

ont été organisées par
les centres de ressources en EAM.

Elles ont touché

1191

participants

Collaborations

- > Un Rallye des médias dans les médias de proximité
- > Une nouvelle enquête qualitative de #Génération 2020 sur les jeunes et l'info
- > « Questions vives » : 5 nouvelles fiches

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 1 : PROMOTION ET DIFFUSION DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS 8

1.1	Introduction	9
1.2	Les outils de communication : le site Internet, les réseaux sociaux, la newsletter	9
1.3	Création de capsules vidéos de communication et de sensibilisation	10
1.4	Un répertoire de l'éducation aux médias (phase préparatoire)	10
1.5	Le prix du mémoire et du TFE	10

CHAPITRE 2 : LES PROJETS ET INITIATIVES DU CSEM 12

2.1	Les dispositifs particuliers du décret de 2008	13
2.1.1	Introduction	13
2.1.2	Projets scolaires d'éducation aux médias	13
2.1.3	Ouvrir mon quotidien	15
2.1.4	Journalistes en classe	17
2.1.5	Ecran large sur tableau noir	17
2.1.6	Les centres de ressources en éducation aux médias	19
2.2	Initiatives et collaborations	20
2.2.1	Le rallye des médias	20
2.2.2	BBICO	21
2.2.3	Le projet « Questions vives »	22
2.2.4	Collaboration avec la RTBF	22
2.2.5	Coordination avec le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA)	23
2.2.6	L'appel à projets du secteur jeunesse	23
2.2.7	Participations internationales	25
2.2.8	Portefeuille de projets FSE	25
2.2.9	Participation et auditions du CSEM	26

CHAPITRE 3 : DES PRODUCTIONS ET DES RESSOURCES 28

3.1	Les ressources réalisées ou publiées en 2021	29
3.1.1	Une nouvelle production : « Eclairages »	29
3.1.2	Éducation aux médias et compétences initiales (Activités pédagogiques à vivre en classe de maternelle)	29
3.1.3	La collection repères	30
3.2	Les autres ressources toujours disponibles	31

CHAPITRE 4 : LES CHANTIERS DU CSEM 34

4.1	Introduction	35
4.2	GT Enseignement	35
4.3	GT enseignement supérieur et recherche	36
4.4	GT conjoint « Réforme de la formation initiale des enseignants »	37
4.5	GT Médias d'information	37
4.6	GT usages médiatiques	38
4.7	GT Cinéma	39
4.8	Comité de sélection de l'Appel à projets	39

CHAPITRE 5: ORGANISATION, FONCTIONNEMENT ET BUDGET DU CSEM 40

5.1	Organisation et fonctionnement du CSEM	41
5.1.1	La composition du Conseil	41
5.1.2	Un bureau et une direction d'appui	41
5.1.3	Réunion plénière et fonctionnement du Conseil	42
5.2	Les avis du conseil	42
5.3	Comptes et Budgets	43
5.3.1	Le budget des opérations prévues par le Décret	43
5.3.2	Le budget de fonctionnement du Conseil	44
5.3.3	Soutiens divers dans l'éducation aux médias	46

1

PROMOTION ET DIFFUSION DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

1.1. Introduction

L'année 2021 aura à nouveau été bouleversée par la crise sanitaire qui nous a imposé de limiter, voire de supprimer notre présence physique sur différents salons, comme le SETT, mais cela ne nous a pas empêché de participer virtuellement à différentes conférences ou débats et d'assurer une des missions importantes du CSEM, à savoir la promotion et la diffusion de l'éducation aux médias.

L'éducation aux médias est primordiale dans l'environnement ultra médiatisé que nous connaissons et qui évolue sans cesse mais elle l'est devenue encore plus dans ce contexte de pandémie où de nombreux jeunes ont vu leur consommation d'écrans fortement augmentée.

La profusion d'information, l'apparition de phénomènes tels que la désinformation et les fake news, les théories du complot ou encore le cyber-harcèlement ont démontré la nécessité de doter chaque individu de compétences en matière d'éducation aux médias et à l'information afin qu'il puisse développer une lecture critique de ceux-ci.

Cependant, l'éducation aux médias reste encore trop souvent méconnue du grand public, c'est pourquoi il convient de la promouvoir de façon renforcée.

L'année 2021 aura été une année décisive en la matière, tout d'abord avec la mise en place **d'un Plan en éducation aux médias du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles** dont tout un chapitre est consacré au renforcement de la promotion de l'éducation aux médias. Un plan qui vise avant tout à renforcer et à rendre accessibles des outils pour permettre à chacune et chacun, quel que soit son âge, de bénéficier d'une éducation critique aux médias.

Par ailleurs, afin de mieux faire connaître le Conseil et de sensibiliser un large public à des enjeux d'éducation aux médias, la direction d'appui du CSEM a décidé de réaliser **une série de capsules vidéo** qui seront diffusées en 2022 sur les différents outils de communication du CSEM et sur ceux de nos partenaires ainsi que sur des salons et événements.

Le CSEM s'est aussi doté cette année **d'un nouveau site Internet** plus moderne et ergonomique, d'une lettre d'information plus régulière et dynamique. Et, comme vous le verrez dans ce rapport d'activité, **une nouvelle production** a vu le jour ; la collection « Eclairages » qui a pour objectif d'établir un positionnement du Conseil sur des sujets d'actualité liés aux grands enjeux de l'éducation aux médias.

1.2. Les outils de communication : le site Internet, les réseaux sociaux, la newsletter

Le CSEM dispose aujourd'hui d'une gamme assez complète et interactive d'outils de communication. Un nouveau site web, l'envoi de lettres d'info mensuel, Facebook et Twitter depuis 2017 et 2018. On constate que la dynamique est bien en place et que grâce à ces outils, le Conseil peut diversifier les formes de communications et toucher différents publics.

Un nouveau site Internet

Après une longue procédure conforme aux réglementations en vigueur, le marché public pour la création d'un nouveau site web a été attribué en mai 2020 à la société Vox Ténéo ainsi que sa maintenance évolutive. Le nouveau site du CSEM a été mis en ligne le 1^{er} février 2021.

Outre un design plus moderne et une ergonomie plus intuitive et fluide, le site est devenu une réelle plateforme offrant à ses publics des actualités, des opérations, des fiches pédagogiques, des ouvrages, des rencontres, des outils pratiques répondant à des problématiques d'aujourd'hui, des vidéos, ...etc.

Quelques chiffres de fréquentation

Pour le mois de décembre 2021 (source *Google Analytics*) :

3 429 utilisateurs actifs

3 968 sessions

6 256 pages vues

La lettre d'information

La publication et l'envoi régulier de la lettre d'information à nos abonnés ont plusieurs avantages. Elle permet de promouvoir notre identité et d'informer sur nos actualités et nos nouvelles ressources. Elle permet également, via des liens hypertextes de générer du trafic sur notre site Web et via un partage automatisé, d'améliorer la visibilité de nos pages sur les réseaux sociaux.

En 2021, **une nouvelle rubrique** est née au sein de la lettre d'information ; le CSEM a décidé de donner la parole à un expert afin de se pencher sur une question d'actualité en lien avec l'éducation aux médias.

Nous comptons actuellement 8173 abonnés. En 2021, ce ne sont pas moins de 12 lettres d'info qui ont été envoyées.

Les réseaux sociaux

Le CSEM est présent sur Facebook et Twitter.

Un effort particulier a été réalisé afin de mieux utiliser ces outils de communication et chaque actualité, outils, ressources partagées sur le site a fait l'objet d'une publication parallèle sur la page Facebook du Conseil et sur Twitter.

1.3. Création de capsules vidéos de communication et de sensibilisation

Pour une grande partie du public, le CSEM et les initiatives qu'il soutient sont encore trop peu connus. Il convenait donc de les promouvoir de manière plus active, c'est pourquoi la Direction d'appui a décidé de réaliser une série de capsules vidéo pour présenter le Conseil supérieur de l'éducation aux médias et les initiatives qu'il soutient, d'une part, et sensibiliser un large public à des enjeux d'éducation aux médias, d'autre part.

Un appel d'offres a été lancé au mois d'août à une dizaine d'opérateurs. 6 prestataires ont répondu. La société « 87 seconds » a remporté le marché sur base des critères du cahier des charges.

Ces nouvelles capsules seront publiées en avril 2022.

1.4. Un répertoire de l'éducation aux médias (phase préparatoire)

La création du nouveau site Internet du CSEM était une opportunité pour la mise en place d'un répertoire des opérateurs qui proposent des activités et des projets d'éducation aux médias au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce répertoire doit offrir aux opérateurs une vitrine de leurs activités, ressources et projets d'éducation aux médias et leur permettre ainsi de joindre leurs publics. Il doit également permettre aux différentes catégories de publics (enseignants, éducateurs, formateurs, parents) de trouver rapidement un opérateur répondant à leurs besoins en éducation aux médias : formation, animation, documentation, matériel, production, soutien... via les outils de recherche et de filtres mis en place.

A terme, ce répertoire devrait ainsi permettre de donner une bonne photographie du paysage de l'offre des opérateurs en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Notre prestataire de service, Vox Teneo a développé ce répertoire fin de l'année 2021. Il sera fonctionnel à partir du mois de mai 2022.

1.5. Le prix du mémoire et du TFE



Le CSEM récompense chaque année un **travail de fin d'étude (TFE)** d'enseignement supérieur de type court en catégorie pédagogique et un **mémoire** de deuxième cycle universitaire ou de l'enseignement supérieur de type long aux étudiants qui apportent une contribution pédagogique originale à l'éducation aux médias dans leurs travaux, en ce compris les médias numériques.

Par cette initiative, le Conseil supérieur de l'éducation aux médias souhaite **encourager et donner de la visibilité aux recherches en matière d'éducation aux médias**. Le prix, d'une valeur de 2000 €, est décerné au mois de décembre lors de la journée de la recherche de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour cette édition 2021, le Conseil a reçu **6 candidatures**. Un Comité de sélection composé de représentants des universités, des hautes écoles et d'autres membres du Conseil a été constitué.

À l'issue de la procédure, le Comité de sélection a décidé de proposer au Conseil d'attribuer le Prix du mémoire 2021 en éducation aux médias à **Florian Glibert** pour son mémoire « *Quelle est la vision idéologique de l'éducation aux médias en Fédération Wallonie-Bruxelles ? Une étude de cas : le Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias* ». Celui-ci est détenteur d'un Master en Communication appliquée spécialisée — Éducation aux médias de l'HECS (haute école Galilée), en co-diplomation avec l'UCLouvain.

S'il a suscité de nombreux débats au sein du jury avec des positions et des lectures parfois opposées, le mémoire de Florian Glibert propose un travail intéressant qui apporte une contribution originale sur les enjeux politiques et idéologiques de l'éducation aux médias.

Les bases théoriques de son travail sont solides et documentées. L'analyse de l'idéologie à travers le repérage de quelques « idéographes » s'appuie sur une littérature théorique dans le cadre d'une argumentation cohérente qui ouvre des débats et des pistes de réflexion intéressantes.

Le jury a décidé de lui octroyer ce prix essentiellement car il force à réfléchir et ouvre le débat. Le travail assume ainsi pleinement une critique frontale du CSEM, qui peut (ou doit) toutefois être discutée et le cas échéant contestée.

[Lire le mémoire](#)

Pour la première fois, le CSEM a remis un prix du TFE. Il a été attribué à **Sharon Honkou** pour son travail : « *Nouveau référentiel des compétences initiales : un projet pluridisciplinaire centré sur la photographie permet-il de développer des compétences en éducation aux médias ?* » Celle-ci est détentrice d'un bachelier en institutrice préscolaire à la Haute École Bruxelles-Brabant (campus Defré).

Par une démarche pratique contextualisée dans le référentiel, ce travail démontre qu'il est non seulement possible mais aussi intéressant de mettre en place un projet d'éducation aux médias en rencontrant et en développant les compétences attendues dans le référentiel. Ce travail indique sans doute aussi la voie à suivre pour développer les compétences en éducation aux médias de manière intégrée au nouveau référentiel.

Le jury souligne que la démarche d'éducation aux médias est aboutie car le projet débouche sur une exposition dans l'école qui permet aux enfants de partager leurs productions et de percevoir un retour de leur démarche d'expression par l'image.

Le travail montre aussi la difficulté qu'auront les enseignants de maternelle à se lancer dans un projet d'éducation aux médias, sujet qui n'est pas suffisamment présent et explicite dans le nouveau référentiel ainsi que la nécessité d'outiller ceux-ci afin de stimuler le développement de l'éducation aux médias dès le plus jeune âge.

[Lire le TFE](#)



2

LES PROJETS ET INITIATIVES DU CSEM

2.1. Les dispositifs particuliers du décret de 2008

2.1.1. Introduction

Le décret du 5 juin 2008 a mis en place 4 dispositifs particuliers en éducation aux médias (Appel à projets scolaires, Journalistes en classe, Ouvrir mon quotidien et Ecran large sur tableau noir). Les opérateurs en charge de ces opérations sont reconnus pour une période de 5 ans couvrant les années 2018 à 2023. Ces opérations sont accompagnées et suivies par le CSEM au travers de ses groupes de travail permanents.

Ce chapitre présente les principaux résultats et données recueillis pour l'année 2021.

2.1.2. Projets scolaires d'éducation aux médias

Projets de l'année scolaire 2020/2021

Thème

Le thème spécifique du projet pour l'année scolaire 2020 – 2021 était :
Stéréotypes de genre dans et avec les médias.

En soi, un stéréotype est nécessaire pour permettre une narration médiatique dans laquelle quelques traits d'un personnage suffisent et permettent à chacun de s'identifier ou de se projeter. Un stéréotype devient problématique lorsqu'il fige une personne ou un groupe de personnes dans des rôles, des fonctions ou des valeurs inférieures, négatives voire dégradantes. C'est surtout le caractère répétitif, figé et univoque d'un stéréotype qui produit des représentations biaisées.

Dans les médias, les stéréotypes de genre apparaissent dans la manière dont les deux sexes sont qualifiés, dans la façon de les filmer ou de les représenter, selon les situations dans lesquelles on les place ou les rôles qu'on leur attribue de manière systématique, d'après les termes utilisés pour les désigner... La femme apparaît souvent plus fragile, la représentation de la féminité se réduisant plutôt à la minceur, la beauté, la séduction, la disponibilité sexuelle, la douceur, la maternité... Tandis que l'image de l'homme est plutôt associée au pouvoir, à la force, la compétitivité, l'action, la rationalité...

Douze projets avaient été sélectionnés en octobre 2020 :

Fondamental

Nom de l'école	Localité	Budget
Ecole Marcel Thiry	Embourg	2000€
École Saint Antoine	Forest	1924€
Groupe scolaire Charlemagne	Baileux	2000€
Ecole communale de Hannut 3	Thisnes	424€
École fondamentale du Sacré-Cœur de Lindhout	Bruxelles	2000€
École fondamentale spécialisée Saint Joseph	Geer	1652€

Secondaire

Nom de l'école	Localité	Budget
CEFA de Court Saint Étienne	Court-Saint Étienne	2.000 €
Établissement des sœurs de Notre-Dame	Namur	2.000 €
Collège Sainte-Croix et Notre Dame	Hannut	1.513 €
Athénée Royal Pierre Paulus	Châtelet	505 €
Institut Notre Dame	Namur	2.000 €
Institut du Sacré-Cœur	Nivelles	1.982 €

Suivi et finalisation des projets

Ce thème à dimension citoyenne a incité à développer des projets dans de nombreuses disciplines, par exemple en histoire (les stéréotypes à travers les époques), en français (lire, débattre, écrire)... mais aussi en éducation à la philosophie et à la citoyenneté (les stéréotypes et les préjugés, les généralisations abusives).

[A l'issue de l'année scolaire, chaque équipe éducative s'est vue proposer de déposer une fiche pédagogique sur le site du CSEM.](#)

Différentes activités au travers de différents types de médias ont permis aux élèves de prendre conscience du phénomène et d'acquérir des réflexes de prise de recul et de critique du message médiatique. Par exemple, par l'observation des différences de traitement entre les sexes, la mise en œuvre de la diversité, les élèves ont été mis en situation de s'interroger sur la place de chacun dans l'information médiatique. De nombreuses compétences en navigation, organisation et lecture tant informationnelles que sociales ont été mises en œuvre dans les différents projets.

Situation sanitaire

Les mesures sanitaires dans le monde scolaire et notamment la réduction des heures de cours en classe ont fortement perturbé la réalisation et le suivi des projets.

Des adaptations administratives sont intervenues afin de permettre aux écoles et à l'administration de s'adapter au mieux, même pour les projets non aboutis.

Même si le projet n'a pu être mené à son terme, les équipes pédagogiques ont été invitées à indiquer le maximum d'informations telles que les étapes réalisées, les intentions du projet, éventuellement un nouveau planning d'activités etc.

L'annulation successive des salons EDUC et SETT n'ont pas permis cette année aux écoles de faire une présentation publique de leurs projets.

Projets de l'année scolaire 2021/2022

Thème

Le thème spécifique du projet pour l'année scolaire 2021 – 2022 était :

Jeux et images

Les jeux sont innombrables et ancrés dans la culture populaire. Que ce soit le jeu de plateau sur table ou les jeux vidéo les plus élaborés, ces médias exploitent souvent l'image, fixe ou animée, réelle ou virtuelle.

Au même titre qu'un autre média, le jeu et ses images véhiculent un message (une histoire, une quête à accomplir...) et mobilisent potentiellement des représentations sociales, culturelles, historiques, politiques, voire idéologiques ainsi que des stéréotypes.

Le jeu comme univers ludique ouvre la voie à l'analyse de ces images ou à leur création et constitue aussi bien un objet d'apprentissage (éducation aux médias) qu'un moyen pour apprendre.

Sélection

Les projets déposés :

Le nombre de projets déposés est resté stable malgré la situation sanitaire : le CSEM a reçu **26 projets** (dont 15 pour le fondamental et 11 pour le secondaire). Parmi les projets, 6 émanaient de l'enseignement spécialisé. La grande majorité des projets a été déposée par des écoles participant pour la première fois à l'appel.

Le Comité de sélection a relevé que la thématique a été interprétée de manière large. Certains projets mettent davantage en avant l'aspect « jeu », d'autres l'« image ». De nombreux projets sont liés aux jeux vidéo. De manière générale, l'aspect technique (codage, compétences numériques...) a été davantage développé. L'accent est moins présent sur les dimensions sociales et informationnelles de l'EAM. Le Comité note que certains projets témoignent d'une vision diabolisante de la part des enseignants qui évoquent quasi exclusivement les dangers et qui pensent que leur rôle est de « préserver les élèves des nouvelles technologies ».

En ce qui concerne le budget : la part de budget réservée à des opérateurs est importante pour certains projets. Les membres soulignent l'importance de s'assurer que l'enseignant « garde la main » sur le projet et que l'opérateur soit un facilitateur et qu'il transfère des compétences à l'équipe éducative.

Les projets sélectionnés pour le fondamental :

Ecole	Classe/ nbre élèves	Nom du projet	Budget	Participation à l'AAP
La P'tite Ecole (Rendeux)	P5-P6 (17 élèves)	Les jeux vidéo, du regard du joueur au regard critique	2000 €	Déjà participé (2018)
Ecole Sainte-Croix (Geer)	Toutes les classes (6) - 75 élèves	Dis-moi comment on joue ?	2000 €	1 ^{re} fois
Ecole Sainte Marie (Flémalle)	2 classes (24 élèves)	Sortons nos jeux poussiéreux pour les emmener dans l'air du temps !	2000 €	1 ^{re} fois
Ecole communale Clermont-Elsaute (Thimister)	P5-P6 (1 classe) 29 élèves	Créer un jeu vidéo à l'aide de Scratch	2000 €	1 ^{re} fois
Ecole Pierre Danaux (Thuin)	2 classes (24 élèves)	Capsules de présentation de jeux au service de la classe	2000 €	1 ^{re} fois

Les projets sélectionnés pour le secondaire :

Ecole	Classe/ nbre élèves	Nom du projet	Budget	Participation à l'AAP
Institut Saint-André (Charleroi)	S4-S5 (6 classes) 100 élèves	Game ouvert : ouvrir les yeux sur les jeux !	2000 €	1 ^{re} fois
Athénée Royal Simone Veil (Beaumont)	S4 /S5 (25 élèves)	Souriez, vous êtes cadrés !	2000 €	Déjà participé (2019)
Institut Saint-Joseph (Carlsbourg)	S5-S6 (11 élèves)	« Faites vos jeux ! » : une année dans la peau d'un « Game Designer ».	2000 €	Déjà participé (2019)
Institut Notre-Dame (Bertrix)	S6 (6 élèves)	Escape room : arrêt sur images	2000 €	1 ^{re} fois
Institut Saint-Michel (Neufchâteau)	S3 (21 élèves)	Sensibilisation aux différentes réalités sociologiques des jeux vidéo	1000 €	1 ^{re} fois

Suivi

Les différents projets sont en cours de réalisation. La rencontre des équipes lauréates n'a pas pu se tenir en présentiel. Elle a été remplacée par une nouvelle formule d'accompagnement au démarrage du projet via un entretien individuel à distance, complété par des accompagnements à la demande. Les entretiens ont eu lieu en décembre 2021.

Durant l'entretien, il a été fait part à chaque équipe des points positifs, des opportunités et des faiblesses observés dans les propositions de projets par le Comité de sélection et de soutenir la mise en œuvre des projets.

2.1.3. Ouvrir mon quotidien

L'Opération « Ouvrir mon Quotidien » a été lancée en 2002 dans les écoles d'enseignement fondamental (5^{ème} et 6^{ème} primaires) et à partir de 2006 dans les établissements secondaires (tous niveaux). Cette collaboration de type public-privé entre le CSEM et l'Alliance des Médias d'information LA PRESSE.be consiste à mettre des quotidiens gratuitement à disposition des écoles qui en font la demande afin de stimuler l'exploitation pédagogique de la presse quotidienne, le développement de l'esprit d'analyse et de l'esprit critique auprès des élèves. Recevoir et consulter chaque jour plusieurs quotidiens différents aide à aiguïser la curiosité des élèves, à les ouvrir au monde, proche ou lointain, et à les mettre en contact avec l'actualité. L'opération permet également le développement des compétences de base dans plusieurs disciplines et tout particulièrement la lecture.

Parallèlement à la livraison des journaux, les établissements scolaires bénéficient d'un soutien sous forme d'outils pédagogiques avec le Journal de Bord édité par LA PRESSE.be.

L'accompagnement du projet est intégré au Groupe de travail « médias d'information » (voir 4.5) en collaboration avec les Centres de ressources en éducation aux médias, la RTBF, l'AJP et LA PRESSE.be.



Périodes de distribution de l'opération :

- **PERIODE 1** : Du 8 novembre au 3 décembre 2021
- **PERIODE 2** : Du 10 janvier au 25 février 2022
(Congé de détente : interruption du 28 février au 6 mars 2022)
- **PERIODE 3** : Du 7 mars au 6 mai 2022
(Vacances de printemps : interruption du 2 au 18 avril 2022)

Quinzaine de la presse 2021

Chaque année, LA PRESSE.be organise la Quinzaine découverte de la presse afin de permettre aux enseignants et aux élèves de découvrir le potentiel de l'utilisation de la presse en classe et de les inciter à s'inscrire à OMQ. Pendant cette période, qui s'est déroulée du lundi 4 au vendredi 15 octobre, toutes les écoles primaires et secondaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles reçoivent l'ensemble des quotidiens (Le Soir, La Libre Belgique, La DH/Les Sports+, Sudpresse, L'Avenir et L'Écho – ce dernier, pour les secondaires uniquement-).

Au total **3531 écoles fondamentales et secondaires ont découvert l'ensemble des titres de presse grâce à cette opération**. 3941 exemplaires de chaque titre ont été distribués chaque jour (sauf L'Écho en primaire). Cette Quinzaine permet aussi aux écoles fondamentales de découvrir l'ensemble des titres afin de pouvoir faire le choix de deux d'entre eux lors de leur inscription.

Résultat des inscriptions à OMQ

PRIMAIRE

- **708 implantations primaires se sont inscrites à l'opération OMQ en 2021-2022**, ce qui reste stable par rapport à l'année précédente où 746 implantations s'étaient inscrites.

Les résultats montrent une légère diminution des inscriptions dans le fondamental. Le contexte incertain lié à la pandémie de Covid-19 peut expliquer que certains enseignants aient préféré se concentrer sur d'autres aspects de leurs activités/programme. LA PRESSE.be reçoit de nombreux retours d'écoles, et plusieurs enseignants semblent s'organiser pour travailler simultanément avec les quotidiens au sein de leurs classes.

L'Avenir, Sudinfo et La DH/Les Sports+ restent les journaux les plus distribués dans les écoles primaires sur l'ensemble des 3 périodes.

SECONDAIRE

- **594 implantations secondaires se sont inscrites à l'opération**, elles étaient 595 en 2020-2021.

Au total, 936 kits reprenant l'ensemble des titres ont été distribués chaque jour dans l'enseignement secondaire (1 kit = tous les titres, 6 journaux). On constate donc une légère diminution du nombre d'implantations inscrites mais une augmentation du nombre de kits distribués.

Ouvrir mon quotidien numérique

Après plusieurs années de préparation, LA PRESSE.be est désormais prête à lancer la nouvelle opération « Ouvrir Mon Quotidien Numérique ». Dans le cadre d'une phase-test, OMQ Numérique, en parallèle à l'opération papier, permettra à toutes les classes inscrites – professeurs et élèves – de l'enseignement secondaire de tous les réseaux et de tous les types d'enseignement de bénéficier gratuitement, durant un mois (du mardi 19 avril au mercredi 18 mai 2022) d'un accès aux sites de tous les quotidiens. Un même professeur pourra inscrire plusieurs de ses classes et plusieurs professeurs d'une même école pourront participer. Cette opération est également ouverte aux personnes responsables d'activités d'éducation aux médias dans d'autres institutions (par exemple : CEFA, internat, bibliothèque, organisation de jeunesse, ...) et à leur public de jeunes en âge de fréquenter l'enseignement secondaire.

Conclusion

Au total, **1302 écoles se sont inscrites à l'opération « Ouvrir Mon Quotidien »**. En 2020, elles étaient 1329 et 1394 en 2019. On remarque une diminution des inscriptions par rapport aux années précédentes. Néanmoins, les écoles ont toujours la possibilité de s'inscrire jusqu'au 8 avril 2022. Cette diminution peut vraisemblablement être imputée en grande partie aux conséquences du Covid-19 sur l'organisation scolaire et les projets. Différents moyens sont mis en œuvre pour mieux communiquer : newsletters, communiqués de presse, interviews en presse écrite, radio et télévision, encouragement des rédactions à publier des articles en lien avec les jeunes, etc.

Par ailleurs, une quantité supérieure de journaux a pu être distribuée en secondaire en comparaison à 2020 (augmentation du nombre de kits). Enfin, l'année scolaire 2021-2022 marque le lancement, après une longue préparation, de l'opération « Ouvrir Mon Quotidien Numérique » pour une phase-test à partir de janvier 2022.

2.1.4. Journalistes en classe



Lancée dans le milieu des années 90 par l'AJP, l'opération « Journalistes en classe » est subsidiée depuis 2002 par la Fédération Wallonie-Bruxelles et a été, en 2008, intégrée dans le décret portant création du Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM).

Elle a pour objectif de répondre gratuitement aux demandes émanant du milieu scolaire et, depuis 2016, du secteur de la jeunesse, de la part de classes ou de groupes désireux de recevoir des journalistes professionnels (presse écrite, radio, télé, web). Les objectifs de cette visite sont ceux de l'enseignant :

il peut s'agir aussi bien d'une initiation au monde des médias que de l'explication du métier de journaliste, d'une discussion sur un sujet d'actualité, ou encore d'une aide à la réalisation d'un média. Le secrétariat de l'AJP sélectionne parmi tous les journalistes qui participent à l'opération, celui ou celle qui conviendra le mieux au projet de la classe. L'opération est organisée pour tous les réseaux et dans toutes les régions de Wallonie et de Bruxelles.

En 2021, le Covid s'est à nouveau invité dans les écoles : prolongation des congés de détente (Carnaval) et d'automne (Toussaint), mise en quarantaine et fermeture de classes ont occasionné des reports, annulations de dernière minute ou rencontres en distanciel et n'ont pas facilité la tâche des enseignants et journalistes.

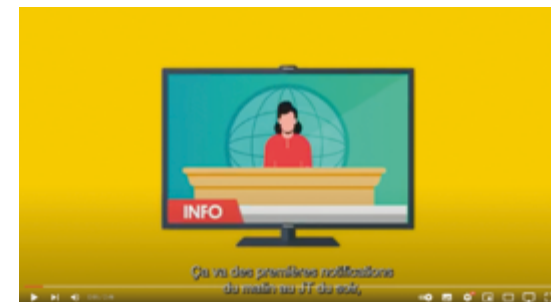
Malgré cela, les journalistes ont pu se rendre dans les écoles à la rencontre **de 211 classes et 11 AMO** (Service d'action en milieu ouvert) ou écoles des devoirs. Ce qui donne 72 rencontres de plus qu'en 2020.

Ces visites se sont réparties comme suit : 92 en classes primaires, 100 en secondaire et 19 en supérieur. L'impact de la crise sanitaire est donc toujours présent puisque nous n'avons pu atteindre le nombre de rencontres de 2019 à savoir 359. Cette augmentation montre la pertinence de cette opération et les besoins accrus d'éducation à l'information sur le terrain scolaire.

La collaboration avec l'ASBL ENGAJE (Ensemble – Aide aux journalistes Exilés) a été poursuivie en 2021, 2 journalistes exilés ont pu aller à la rencontre des élèves.

[Différents outils pédagogiques](#) ont été produits par l'AJP et sont à la disposition des journalistes et des enseignants.

En 2021, la boîte à outils pédagogiques de JEC s'est enrichie d'une vidéo qui retrace le « **Trajet de l'info** », conçue par l'AJP et mise en image par We Tell Stories. Cette vidéo est visible sur [YouTube](#) (et est téléchargeable via le site de [l'AJP](#)). Elle explique en quoi le « filtre journalistique » transforme un « fait » en une « information », après vérification et contextualisation.



2.1.5. Ecran large sur tableau noir

Comme le programme **Écran large sur tableau noir** s'adresse au public des écoles, le bilan proposé ici porte sur l'année scolaire écoulée (2020-2021).

Présentation du dispositif

Écran large sur tableau noir est un dispositif d'éducation au cinéma qui s'étend aux principales villes de Belgique francophone. Mis en place dès 1982, il est coordonné par les Grignoux (Liège) en partenariat avec des cinémas d'art et d'essai et des centres culturels dans toute la Belgique francophone.

Écran large sur tableau noir comprend deux grands volets, d'une part, une programmation de films à destination du public des écoles (séances scolaires) et d'autre part, une collection de dossiers pédagogiques destinés à accompagner les films de cette programmation. Des animations peuvent également être proposées dans le cadre du programme.

Pour faciliter l'accès du plus grand nombre au cinéma, le prix d'entrée des séances d'Écran large sur tableau noir est volontairement réduit, entre 50 et 60 % du prix habituel de la place de cinéma.



Programmation annuelle

Durant l'année 2020-2021, **13 nouveaux titres** accompagnés d'un dossier pédagogique ont été proposés.

Cette programmation vise à faire découvrir aux jeunes spectateurs des œuvres qu'ils ne verraient sans doute pas spontanément, mais elle espère également, par sa variété, répondre aux attentes diverses des élèves, des enseignants, et du monde du cinéma d'art et d'essai. Les films sélectionnés abordent des thèmes variés en lien notamment avec des problématiques sociétales contemporaines. Chaque partenaire (cinémas et centres culturels) est libre de créer sa programmation autour de ce catalogue de films. Cependant, il doit respecter la philosophie du programme.

Partenaires

Actuellement, le réseau fédère **23 partenaires** composés de Cinémas Art et Essai et de centres culturels répartis sur tout le territoire de la FWB. Signalons que d'autres partenaires ont manifesté leur intérêt pour le dispositif proposé, mais, à moyens égaux, il n'est malheureusement pas possible de leur octroyer une aide et donc d'étendre l'offre d'Écran large sur tableau noir sur un territoire plus large.

Programme et fréquentation

La programmation annuelle d'Écran large sur tableau noir répond bien aux attentes d'une majorité d'enseignants du fondamental comme du secondaire, tout en travaillant sur l'actualité du cinéma et des sujets traités dans les films récents (notamment le vivre ensemble, les questions de genre, les réseaux sociaux et le harcèlement scolaire).

Néanmoins, en 2021, la programmation annuelle n'a pu être faite car les festivals, où ELTN fait ses choix de programmation, n'ont pu se tenir en 2019-2020. La proposition de programmation a donc été étoffée au fur et à mesure de l'année.

Impossible de commencer ce bilan sans évoquer donc la pandémie de Covid-19 et les mesures prises par les différents gouvernements pour lutter contre la propagation du virus. Le constat est hélas sans appel : 2020-2021 est une très mauvaise année et il n'aurait pu en être autrement.

Les mesures de lutte contre la Covid ont, en effet, eu un impact colossal sur cette opération de la fermeture prolongée des cinémas et des centres culturels pendant la période d'activité la plus importante – du 28 octobre 2020 au 8 juin 2021 – jusqu'aux interdictions de sorties scolaires en passant par les répercussions sur l'organisation scolaire.

Au cours de l'année 2020-2021, l'ensemble des cinémas participant à l'opération Écran large sur tableau noir a proposé un choix de **160 films** avec l'accompagnement d'un dossier pédagogique réalisé par l'équipe des Grignoux.

L'ensemble de la fréquentation est de **12.022 entrées, soit un dixième de la fréquentation moyenne de ces dernières années** (114.467 entrées en 2019-2020).

Concernant la fréquentation sur le territoire bruxellois, alors que 29.074 élèves avaient été accueillis en 2019-2020 dans les lieux partenaires bruxellois, seulement 2055 élèves l'ont été en 2020-2021, en raison des fermetures prolongées.

Des statistiques plus précises concernant la répartition des publics sont malheureusement indisponibles.

Les dossiers pédagogiques

On rappellera que pour chaque film présenté dans le programme d'Écran large sur tableau noir, le centre culturel Les Grignoux, réalise un dossier pédagogique original qui est remis gratuitement aux enseignants partenaires de l'opération. Malgré les mois de fermeture, l'équipe a poursuivi le travail sur la programmation des films et sur la conception et la rédaction des dossiers pédagogiques. 13 titres ont ainsi été publiés pour l'année scolaire 2020-2021. Ces dossiers pédagogiques ont été consacrés à des films pour le fondamental (Le Voyage dans la lune, La Chouette en toque, Yakari, Calamity, Pinocchio, Le Noël de petit lièvre brun) et le secondaire (Dark Waters, Jojo Rabbit, Queen&Slim, Des hommes, L'École de l'impossible, Rocks, Rouge).

Ces différents dossiers pédagogiques proposent à chaque fois plusieurs animations qui sont autant de « portes d'entrée » possibles sur le film. Ces dossiers insistent cependant sur la nécessité (et l'intérêt) de ne pas prendre le film comme un simple prétexte pour aborder une thématique précise, mais de considérer le film en lui-même, d'analyser son propos, son point de vue, certains aspects particulièrement significatifs du travail de mise en scène : l'objectif d'Écran large sur tableau noir est bien de ne pas se limiter à une éducation par le cinéma et de faire aussi une éducation au cinéma et plus largement aux médias.

Au 30 juin 2021, ce catalogue, dont les premières publications datent des années 1980, comprenait plus de 554 titres consacrés à autant de films différents.

Cinépilou scolaire

Cette année scolaire 2020-2021 a également été l'occasion de lancer les séances Cinépilou. En effet, la fermeture d'octobre 2020 a incité Écran large sur tableau noir, en collaboration avec le Parc Distribution, à proposer à tous les partenaires de prendre part à cette initiative qui a permis, pendant toute la durée de la fermeture des cinémas, d'accompagner les enfants et les parents à la maison en proposant une offre hebdomadaire de films de qualité, accompagnée d'activités en lien avec le film à faire à la maison. A cette occasion, 114 fiches-activités ont été réalisées durant l'année scolaire 2020-2021.

Afin de garder le lien avec les écoles, une offre de séances, introduites virtuellement par nos animatrices, dans les écoles à l'occasion des fêtes de fin d'année. 41 séances (ce qui équivaut à 800 élèves, environ) ont été organisées en 6 jours. Les coordinatrices des matinées scolaires ont assuré le suivi avec les professeurs.

Pour les Grignoux, cette expérience renforce donc la défense de la vision en salle. La sortie dans un lieu culturel reste un moment privilégié de partage hors du cadre scolaire et renforce la réception de l'œuvre et du message qu'elle transmet.

2.1.6. Les centres de ressources en éducation aux médias

Trois centres de ressources sont reconnus dans le cadre du décret de 2008. Ils sont reconnus pour une période de 5 ans (actuellement jusqu'en 2023).

Chaque centre de ressources a pour missions principales de concevoir, de promouvoir, et d'encadrer des initiatives, actions, expériences, outils pédagogiques, recherches ou évaluations menés ou réalisés en matière d'éducation aux médias, principalement à destination des établissements scolaires de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaires et spécialisé et de l'enseignement supérieur, de leurs équipes pédagogiques et de leurs élèves et étudiants.

Les trois centres de ressources sont :

- **Le Centre Audiovisuel de Liège asbl** (<https://www.cavliege.be>) conventionné avec les institutions suivantes :
 - CPEONS : Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné ;
 - CECP : Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces ;
 - FELSI : Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants ;
- **Média Animation asbl** (<https://media-animation.be>) conventionné avec le SeGEC, le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique ;
- **Le Centre d'Auto-formation et de formation continue** (<https://www.lecaf-wbe.be>) qui relève de la Fédération Wallonie-Bruxelles et plus particulièrement de Wallonie-Bruxelles Enseignement.

Les centres de ressources se sont investis dans les groupes de travail mis en place par le Conseil.

De manière collégiale, ils ont organisé, avec le Conseil, la Journée des hautes écoles (17/11/2021) sur le thème « les repères chahutés de l'information ».

Cette journée a rassemblé à la Haute École en Hainaut à Mons plus de 130 étudiants des départements pédagogiques des hautes écoles.

<https://www.csem.be/eduquer-aux-medias/rencontres/journee-des-hautes-ecoles-2021-les-reperes-chahutes-de-linformation>



Les formations organisées par les centres de ressources en 2021 :

	CAV Liège	CAF-Tihange	Média Animation
Nombre total de jours de formations	35	12	97
- Enseignement	19	12	50
- Hors enseignement	16	-	47
Nombre de personnes touchées	365	96	730

En 2021, **144 journées de formation** ont donc été organisées par les centres de ressources en éducation aux médias. **Elles ont touché 1191 participants.** Beaucoup de formations programmées ont dû être annulées en raison de la situation sanitaire, ce qui explique cette diminution importante des chiffres par rapport aux années précédentes.

2.2. Initiatives et collaborations

2.2.1. Le rallye des médias

Chaque année, le CSEM et ses membres organisent, en partenariat avec LA PRESSE.be et la RTBF, un « **Rallye des médias** » afin de faire découvrir aux enseignants, aux étudiants, aux intervenants jeunesse ou encore aux animateurs, **le traitement de l'information à travers différentes visites de rédactions de presse écrite mais aussi de médias audiovisuels.**



Cette année, le Rallye des médias a eu lieu **le mercredi 27 octobre 2021**, dans le cadre de la semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information, et a **mis à l'honneur les médias de proximité de la Fédération Wallonie-Bruxelles** (BX1 à Bruxelles, TéléMB à Mons, RTC à Liège, TéléSambre à Charleroi et TV Lux à Libramont).

En plus de faire découvrir les coulisses des médias de proximité (audiovisuel, presse écrite et radio), les participants ont pu, à l'issue de chaque visite, débattre avec des journalistes sur la thématique : « **Journaliste(s) et pouvoir(s) : quelle indépendance ?** ».

<https://www.csem.be/eduer-aux-medias/rencontres/le-rallye-des-medias-journalistes-et-pouvoirs-quelle-independance>

Parmi les questions suscitées par les débats, en voici quelques-unes posées par les participants : quels sont les liens (ou dépendances) entre les journalistes et ceux qui les financent ? Peut-on vraiment parler de liberté éditoriale ? Quelle est la part des subsides publics et celle des revenus publicitaires ? Comment et quand parvenez-vous à prendre de la distance par rapport au flux continu d'informations ? Comment déconstruire les idées reçues de certaines personnes qui clament au complot ?

5 à 10 participants (pour la plupart, des enseignants) étaient présents lors des visites. Les villes n'ont pas rencontré le nombre de participants attendu mais au final, nous avons atteint le même nombre d'inscriptions que les autres années, c'est-à-dire, 30 participants et les retours ont été très positifs dans l'ensemble.

La formule, qui a été quelque peu modifiée cette année en mettant en avant les médias de proximité, a été évaluée par le GT médias d'information.

Quelques idées ont été proposées afin d'améliorer la journée : demande de reconnaître la journée comme formation reconnue par l'IFC (Institut de la Formation en cours de carrière), retravailler l'image et le visuel du rallye, demander aux médias partenaires de communiquer sur l'événement, mieux communiquer vers les écoles éventuellement à l'aide d'une circulaire, proposer une formule différente avec d'autres médias, créer quelque chose de complémentaire nouveau et inattendu, élargir le public et travailler sur la communication,...

2.2.2. BBICO

Depuis plusieurs années, le CSEM fait partie d'un projet européen : **BBICO (Belgium Better Internet Consortium)**, Le Consortium belge pour un meilleur internet ! BBICO 4 rassemble 4 partenaires : le CSEM, Média animation, Mediawijis et Childfocus.

La volonté a été de réunir divers acteurs belges de l'éducation aux médias afin de promouvoir auprès des enfants et des adolescents des usages citoyens, critiques et responsables au travers d'événements, de rencontres, d'études, de rapports et de recommandations en termes d'éducation aux médias.

Safer Internet Day

Le mardi 9 février, Childfocus et ses partenaires (CSEM, Media Animation, Mediawijis) ont organisé **une journée d'inspiration dédiée à un meilleur internet pour les enfants et les jeunes**. Des experts ont introduit des thèmes au cœur des préoccupations : e-inclusion, l'actualité en ligne, internet et la parentalité, vie affective/ relationnelle et sexuelle en ligne. Chaque thème a été illustré par des acteurs de terrain qui ont présenté et partagé leurs outils pédagogiques ayant remporté un franc succès et de bons résultats.

Betternet Lab

Le CSEM – Conseil supérieur de l'éducation aux médias – et l'ASBL Média Animation en partenariat avec Mediawijis ont organisé les 26 mars et 1er avril 2021 **deux moments de réflexion** « Betternet Lab » autour des questions **liées aux inégalités sociales numériques**, dans le cadre du projet européen Belgian Better Internet Consortium.

Au travers de ces « Betternet Lab », la volonté fut d'inviter les professionnels des secteurs de l'inclusion sociale, de lutte contre la pauvreté, du FLE ou de l'alphabétisation à échanger autour de la thématique « **En quoi le manque de compétences médiatiques/ numériques renforce-t-il les vulnérabilités sociales et culturelles ? Comment l'éducation aux médias pourrait-elle y répondre ?** » en apportant témoignages, réflexions et constats issus du travail de terrain avec leurs bénéficiaires.

#Génération 2020

Dans le cadre des suites de l'enquête #Génération 2020, une nouvelle enquête sur les jeunes et l'information en Fédération Wallonie-Bruxelles a vu le jour en 2021. Menée par Media Animation en collaboration avec le CSEM, l'objectif était de **comprendre les démarches et stratégies mises en place par les jeunes dans le cadre de leurs pratiques informationnelles. Il s'agissait aussi de mieux cerner le rapport qu'ils entretiennent avec l'actualité** et d'apporter un éclairage aux logiques de consommation de l'actualité de manière à mieux répondre aux défis éducatifs.

Au total, **près de 300 élèves de l'enseignement secondaire** ont participé à l'enquête. Au niveau méthodologique, l'accent a été mis sur une méthode combinée basée sur des données à la fois quantitatives et qualitatives, prenant appui sur un recueil minutieux de la parole des jeunes. Cependant, la méthodologie déployée dans l'analyse qualitative a dû tenir compte de la crise sanitaire provoquée par la pandémie de Covid-19.

Quelle place prend l'info dans la vie quotidienne d'un adolescent ? Quel sens l'actuel revêt-elle dans les sphères sociales des jeunes (amicales, familiales,...) ? Comment les adolescents 'jaugent-ils' les actualités qu'ils consultent ?

Les résultats de l'enquête ont été présentés le mardi 7 décembre lors d'un événement et sont disponibles sur le site : www.generation2020.be

2.2.3. Le projet « Questions vives »



Un dispositif innovant et gratuit

Sollicité par nombre d'enseignants demandant à être outillés, Annoncer la Couleur-Enabel, en partenariat avec Amnesty International Belgique francophone, le CSEM et la RTBF ont conçu un service répondant à un besoin : comment traiter en classe un fait d'actualité soulevant une question vive. Ce dispositif permet en effet aux enseignants de recevoir gratuitement, dans les 36 heures qui suivent le fait, une fiche pédagogique pour l'aborder en classe en 15-20 minutes, quelle que soit la discipline enseignée. « Questions vives » permet ainsi de faire une place pour ces sujets vifs et d'échanger sur les questions de société qu'ils soulèvent.

Un site web est dédié au projet : <https://questionsvives.be>

À ce jour, on dénombre **831 abonnés au dispositif, soit une augmentation de 20% par rapport à la première année**. Cinq fiches ont été rédigées en 2021 et téléchargées en moyenne 475 fois (avec un pic pour la fiche « Squid Game qui a connu 1273 téléchargements, un record !).

Le comité de pilotage du projet a évalué celui-ci avec les différents intervenants et les retours sont très positifs. Une attention sera portée à l'anticipation de certains événements afin d'améliorer encore la réactivité et augmenter le nombre de fiches réalisées.

2.2.4. Collaboration avec la RTBF



Depuis la création du CSEM, la RTBF collabore et contribue activement aux travaux du CSEM et assure le soutien et l'articulation entre les initiatives en éducation aux médias et l'ensemble des médias de service public.

Depuis 2014, la RTBF adopte annuellement un plan stratégique en éducation aux médias. Celui-ci fait l'objet d'une concertation et est présenté chaque année au CSEM, tandis que le bilan des initiatives en éducation aux médias fait l'objet d'une séance de travail à la RTBF.

Les objectifs en matière de programmes d'éducation aux médias sont inscrits dans le contrat de gestion 2019-2022 de la RTBF.

Il se décline autour de 4 grands axes :

- aborder l'éducation aux médias de manière transversale dans les programmes ;
- diffuser des programmes ou séquences de programmes accordant une attention particulière aux questions relatives à l'éducation aux médias ;
- diffuser des programmes ou séquences de programmes d'éducation aux médias pour les enfants et les adolescents ;
- traiter de ces questions et renforcer la collaboration et le dialogue régulier avec le CSEM.

La RTBF et le CSEM collaborent ensemble via les séances plénières du Conseil et différents groupes de travail. Un groupe de pilotage informel, composé de membres des deux entités est par ailleurs chargé de suivre la concrétisation du Plan.

Le Conseil apporte son expertise dans :

- l'analyse des projets de contenus et d'actions ;
- la production des contenus et des actions, en ce compris dans la fourniture de contenus audiovisuels susceptibles d'être diffusés par la RTBF ;
- l'évaluation des contenus et des actions ;
- l'échange et le partage d'informations et de pratiques...

La RTBF participe activement à différents événements ou organisations en partenariat avec le CSEM.

<https://www.rtbf.be/entreprise/education-aux-medias>



2.2.5. Coordination avec le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA)

La mise en œuvre de la nouvelle directive européenne sur les Services Audiovisuels et Médias (AVSMD) et sa transposition au niveau des états-membres constitue un enjeu particulier au niveau de l'éducation aux médias.

Elle prévoit de renforcer la coopération avec les organes de régulation et contient désormais art. 33 bis) l'obligation de promouvoir « le développement des compétences liées à l'éducation aux médias et prendre des mesures dans ce sens ».

Ce même article indique également la nécessité de soumettre un rapport à la Commission détaillant ce développement tous les 3 ans. Le CSEM sera amené à coordonner l'établissement de ce rapport pour la première fois en 2022.

Une collaboration renforcée avec le CSA

Cette évolution en matière de régulation nécessite une coopération renforcée entre le CSEM et le CSA, dans la mesure où le choix politique en Fédération Wallonie-Bruxelles a été de dissocier la mission de régulation (CSA) de l'éducation aux médias (CSEM). C'est en ce sens que les deux organismes ont décidé de mettre en place un groupe de travail conjoint afin de s'informer et de coordonner les initiatives de manière régulière.

Ce groupe de travail s'est réuni à 2 reprises en 2021.

Le CSA s'est également impliqué dans plusieurs groupes de travail, en fonction des thématiques abordées.

2.2.6. L'appel à projets du secteur jeunesse

Depuis 2017, à l'initiative de la Ministre de la Jeunesse, un appel à projets d'éducation aux médias est adressé habituellement dans le courant du mois d'avril aux organisations de jeunesse, aux centres de jeunes, aux locales de mouvements de jeunesse et aux locales de mouvements thématiques. Cette année, en raison de la crise Covid, la date de lancement a été reportée au mois d'août 2021.

L'enveloppe budgétaire annuelle s'élève à 30.000 € et permet à une quinzaine d'associations d'aborder l'éducation aux médias à travers des projets créatifs et variés.

En 2021, les thèmes retenus par le Cabinet de la Ministre Glatigny, après une consultation avec le CSEM, ont été les suivants :

- 1. Désinformation et théories du complot ;**
- 2. Exprimer ses émotions face aux médias.**

Pour cet appel à projets 2021, **16 projets ont été rentrés**. Le total des subventions demandées s'est élevé à 25.044,81 €. Parmi ces 16 dossiers, quatre projets n'étaient pas recevables dont trois pour lesquels les dates de réalisation des projets étaient hors des dates autorisées par la circulaire. Un des projets a été remis par une association qui n'est pas reconnue par le Service de la Jeunesse et n'était donc pas éligible au regard de la circulaire.

Les 11 dossiers éligibles ont été instruits séparément par le Conseil Supérieur de l'Éducation aux médias (CSEM) et le Service de la Jeunesse. Au vu des délais très courts imposés par la circulaire, le jury n'a pas pu se réunir en présentiel. Un échange d'avis a néanmoins été organisé par mails. 6 dossiers ont reçu un avis favorable tant de la part du Conseil Supérieur de l'Éducation aux médias que du Service de la Jeunesse, pour un montant total de 9.544,81 €. Parmi ces projets, tous les montants demandés ont été acceptés.

En conclusion, sur 16 dossiers rentrés, le CSEM et le Service Jeunesse se sont accordés sur 12 dossiers, soit :

- 7 avis favorables ;
- 5 avis défavorables.

Habituellement, un groupe de travail initié par le CSEM procède à la sélection des projets. Étant donné les conditions sanitaires, le travail a été confié à un groupe restreint composé d'un représentant du Service de la Jeunesse et de trois membres du Service d'appui du CSEM.

Pour le CSEM, quelques enseignements sont ressortis de cette initiative adressée au Secteur Jeunesse.

- Cet appel à projets utile et intéressant n'est encadré par aucun décret ; il relève chaque année de l'initiative de la (du) Ministre.
- Malheureusement, les services du Ministère ne disposent pas de suffisamment de ressources pour suivre les projets, les accompagner et, éventuellement, en faire la promotion auprès d'autres institutions.
- Pour mener leurs projets, les associations du secteur ont un mode de fonctionnement différent du monde scolaire ; il conviendrait d'en tenir compte si un accompagnement ou une évaluation étaient mis en place.
- La grille d'analyse des dossiers de candidatures pourrait être améliorée afin de faciliter le travail du groupe de sélection. Celle-ci a été intégrée dans la circulaire 2021.
- Pour mener leurs projets, certaines associations sollicitent parfois des opérateurs en éducation aux médias méconnus du CSEM.



2.2.7. Participations internationales

Le développement des politiques européennes et internationales en matière d'éducation aux médias et à l'information implique pour le CSEM et les acteurs du secteur de renforcer et d'encourager la collaboration, le partage d'expériences et les partenariats.

Le CSEM est représenté par sa direction d'appui dans différents groupes et comités mis en place par la Commission européenne :

- Le groupe d'experts de la Commission européenne mis en place par la Direction générale CONNECT« (Media Literacy Expert group)
- La *Media Literacy Action Group* mis en place par l'ERGA (plateforme européenne des régulateurs)
- La *task force EMIL* mise en place par l'EPRA (association européenne des régulateurs)

Ces représentations permettent d'accompagner l'implémentation de la directive européenne (voir 2.2.5) mais aussi d'être informé des initiatives et appel à projets lancés par les différents secteurs de la Commission.

La Semaine européenne et mondiale de l'éducation aux médias

Lancée en 2011, la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) est célébrée chaque année du 24 au 31 octobre. Cette année, elle a été accueillie par l'Afrique du Sud et avait comme thème « L'éducation aux médias et à l'information pour le bien public ».

Cette semaine réunit divers acteurs engagés dans la promotion de l'éducation aux médias et à l'information (EMI). Elle a pour objectif de sensibiliser le public à l'importance de l'éducation aux médias et de mettre en lumière les initiatives et projets d'éducation aux médias qui se font dans les différentes parties du monde.

Comprendre, analyser et décrypter les médias sont des défis majeurs pour renforcer une dynamique d'éducation aux médias. La pandémie de Covid 19 a encore démontré la nécessité de doter chaque individu de compétences en matière d'éducation aux médias et à l'information afin d'effectuer des choix informés dans ces domaines et d'en comprendre les enjeux.

Dans le cadre de sa mission de promotion de l'éducation aux médias et de coordination des initiatives en éducation aux médias, le CSEM, outre les activités qu'il organise durant cette semaine a pu y présenter les initiatives proposées par les différents opérateurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

[Plus d'informations](#)

2.2.8. Portefeuille de projets FSE

En Belgique, le Fonds social européen Plus (FSE) finance une multitude de projets dans les domaines de l'entrepreneuriat, de la formation ou encore de l'insertion socio-professionnelle.

Tous les sept ans, les objectifs du Fonds social européen s'actualisent en fonction des enjeux auxquels sont confrontées les sociétés européennes. Le FSE+ 2021-2027 a comme objectif d'aider les États membres **à faire face à la crise due à la pandémie de coronavirus et à comme visée d'atteindre des niveaux d'emploi élevés, une protection sociale équitable et une main-d'œuvre qualifiée prête pour la transition vers une économie verte et numérique.**

La Direction d'appui du CSEM jouera le rôle du facilitateur et de « **chef de file** », sans demander de financement. Ce rôle impliquera essentiellement de veiller à la cohérence du portefeuille de maximum 15 projets sur une thématique spécifique et d'assurer des réunions de suivi tout au long du cycle de vie du portefeuille. Dès que cet appel sera lancé, les opérateurs auront deux mois pour boucler la procédure de candidature électronique. Dès octobre, les membres intéressés par cet appel à projets – **le Centre de Formation des animateurs (CFA), le GSARA, Média Animation, Action Médias Jeunes et la RTBF** – ont décidé de poursuivre la préparation du portefeuille de projets en EAM pour la prochaine programmation 2021-2027 du FSE. Ensemble avec le CSEM, ils ont démarré la préparation d'un portefeuille afin de collecter les idées et d'avancer dans la future rédaction du projet de portefeuille.

Le portefeuille se baserait sur l'hypothèse de base suivante : auprès des encadrants, formateurs, animateurs éducatifs des publics spécifiques, il apparaît une difficulté à développer des compétences d'éducation aux médias, au-delà de l'accessibilité. Il y a une réelle difficulté à mettre en œuvre l'appropriation du numérique pour aller vers des pratiques éducatives qui développent l'EAM. Le futur portefeuille portera donc essentiellement sur **la formation en EAM et l'accompagnement des professionnels**

en contact avec les publics à besoins spécifiques. Trois phases de projets ont été imaginées et concerneront l'élaboration de ressources éducatives adaptées à ces publics, la conception spécifique et l'évaluation formative.

Les objectifs spécifiques du FSE peuvent être subdivisés en trois grands thèmes :

- Marché du travail : améliorer l'accès à l'emploi, notamment des jeunes
- Éducation et formation professionnelle : améliorer la qualité, l'efficacité des systèmes éducatifs et de formation
- Inclusion sociale et pauvreté : favoriser l'inclusion active et promouvoir l'intégration socio-économique des ressortissants de pays tiers. Promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les plus démunis et les enfants.

2.2.9. Participation et auditions du CSEM

Le CSEM et sa direction d'appui sont sollicités chaque année pour participer ou intervenir lors de rencontres, ateliers, conférences. Il s'agit parfois d'auditions dans le cadre de travaux parlementaires. Voici les principales participations du CSEM en 2021 :

Audition au Sénat – Commission des matières transversales – Désinformation (01.02.21)

Patrick Verniers a été auditionné pour le CSEM dans le cadre des travaux sur la désinformation par la commission sénatoriale. Son intervention a porté sur le rôle de l'éducation aux médias dans la lutte contre la désinformation. Différentes recommandations ont pu être proposées, dont certaines se retrouvent dans le rapport final publié en décembre 2021.

Plan national de lutte contre le racisme (02.03.2021)

Dans le cadre des travaux préparatoires au Plan national de lutte contre le racisme, le CSEM a été sollicité pour contribuer aux travaux de 2 sous-commissions thématiques. Tatiana Debrabandere a assuré l'implication pour la thématique de la diversité dans les médias et Catherine Soudon pour la lutte contre la cyberhaine. L'objectif de ce travail était d'élaborer des propositions relatives à la lutte contre le racisme dans les domaines considérés et de veiller à une articulation cohérente avec les politiques locales, régionales et fédérales en matière de lutte contre le racisme.

Audition au comité d'avis sur les violences faites aux femmes au Parlement de la FWB (21.04.21)

Le comité d'avis chargé d'examiner les questions relatives à l'égalité entre les hommes et les femmes du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a demandé à auditionner le CSEM. Nous avons pu présenter les éléments récoltés dans le cadre de l'enquête #Génération2020 à ce sujet ainsi que les perspectives et recommandations qui y sont issues. Patrick Verniers et Yves Collard (membre de l'équipe de recherche) ont contribué aux travaux.

« On a que l'info qu'on se donne » – Mundaneum (30.04.21)

Le CSEM a été invité par le Mundaneum (le centre d'archivage de la Fédération Wallonie-Bruxelles) pour un après-midi consacré aux « Théories du complot » dans le cadre du projet « On a que l'info qu'on se donne ». Ce projet est porté par le Mundaneum et le Club de la presse du Hainaut et soutenu par la Cellule PCI de la Fédération Wallonie- Bruxelles. Trois intervenants étaient présents pour éclairer le sujet : Marie Peltier, essayiste et experte en théorie du complot, Antonio Solimando, journaliste RTL-TVI et Tatiana Debrabandere, chargée de projets au sein du service d'appui du CSEM.

Intervention Assemblée Parlementaire de la Francophonie (28.06.21)

A l'invitation de la Commission de l'Éducation, de la Communication et des Affaires Culturelles (CECAC) de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF), Tatiana Debrabandere (chargée de projets) et Catherine Soudon (chargée de mission) sont intervenues au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur la thématique suivante : **Les jeunes, l'actu et les médias : quels usages ?** La présentation des enjeux a été suivie d'une séance de questions-réponses en présence d'une cinquantaine de parlementaires francophones de (quasi) tous les continents.

Médias automatisés : quels enjeux pour l'éducation aux médias ? (08.09.21)

Le CSEM a été invité à participer à cette journée de réflexion sur le campus de l'Université Saint-Louis à Bruxelles. Organisée par Engage (USL-B) et le GReMS (UCLouvain), la journée concernait les thématiques des algorithmes de recommandation, de l'intelligence artificielle, du chatbot et du robot journalisme. Cet atelier a visé à esquisser les enjeux propres à l'usage de ces dispositifs et à dégager les cadres conceptuels pertinents pour nous donner les clés de lecture nécessaires à l'éducation aux médias de demain.

Audition à l'assemblée parlementaire BENELUX – Colloque désinformation (15.10.21)

Les commissions de la Coopération transfrontalière et de la Justice & de la Sécurité de l'Assemblée interparlementaire Benelux ont organisé une conférence sur le thème des fake news et de la désinformation. Patrick Verniers est intervenu pour le CSEM sur le rôle de l'éducation aux médias dans la lutte contre la désinformation.

3

DES PRODUCTIONS ET DES RESSOURCES

Les compétences
Éducation aux Médias

Un enjeu éducatif **majeur**

Cadre général
Portefeuille de fiches d'activités

Repères pour un itinéraire en
éducation au cinéma
tout au long de la vie

Comment prévenir le cyberharcèlement par l'éducation aux médias?

Comment s'y retrouver dans le flux d'informations sur internet?

Qui suis-je sur le web? Construire son identité numérique

Apprendre et développer son esprit critique à l'ère des influenceurs

Big data : comment les algorithmes influencent notre usage d'internet?

Deux vidéos : du divertissement à l'analyse critique

Comment protéger...

3.1. Les ressources réalisées ou publiées en 2021

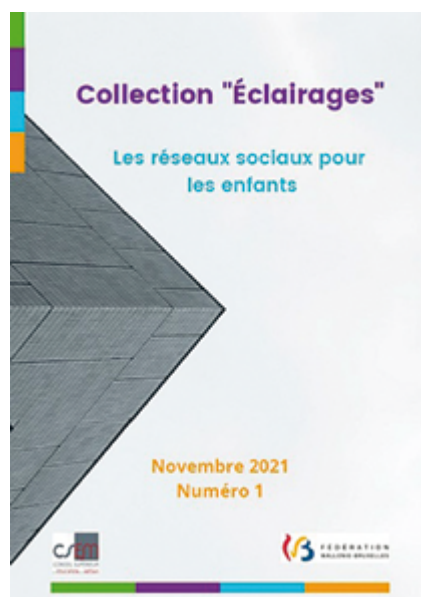
3.1.1. Une nouvelle production : « Eclairages »

Cette année 2021 a vu naître une nouvelle production du CSEM : la collection « Eclairages ».

Née dans le GT usages médiatiques, elle a pour objectif d'établir un positionnement du Conseil sur des sujets d'actualité liés aux grands enjeux de l'éducation aux médias. Il s'agit de faire le tour d'une question et de ses enjeux éducatifs en quelques pages sans être exhaustif. Ce contenu n'a pas pour vocation de produire une analyse détaillée et minutieuse d'un sujet mais plutôt d'établir la position et la vision du CSEM sur le sujet.

Les thématiques abordées dans cette nouvelle collection sont choisies en fonction des sujets d'actualité qui émergent au niveau des usages médiatiques. Chacun des numéros de cette collection sera publié sur le site du CSEM.

Le premier numéro est consacré aux développements des [réseaux sociaux pour les enfants](#).



L'annonce d'Instagram quant à sa volonté de lancer une version de son réseau social dédiée aux enfants de 6-12 ans a été le point de départ de cette brochure.

Comment fonctionnera cet Instagram version 6-12 ans : qui modérera ? Comment seront traitées les données ? Comment seront-elles conservées ? Quelles fonctionnalités seront disponibles ? Le CSEM apporte au travers de cette production quelques clés de compréhension et d'analyse ainsi que des points d'attention.

3.1.2. Éducation aux médias et compétences initiales (Activités pédagogiques à vivre en classe de maternelle)

Dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence visant à renforcer la qualité et l'équité dans l'enseignement, l'école maternelle est dotée depuis 2020 d'un nouveau référentiel.

Le CSEM estime que, dès l'école maternelle, l'EAM participe pleinement à l'épanouissement personnel de l'individu et à sa responsabilité citoyenne. L'omniprésence des médias dans notre environnement quotidien rend cette sensibilisation incontournable et nécessaire. Le Pacte prévoit d'ailleurs de « renforcer l'esprit critique face aux médias dès la maternelle ».

Ce nouvel outil souple et modulable, publié en 2021, propose aux enseignants quinze activités d'analyse et de production médiatiques directement reliées aux visées transversales. Elles compléteront le panel d'activités déjà menées en classe. Chaque fiche proposée est adaptable en fonction des objectifs poursuivis, des moyens et du temps disponibles.

<https://www.csem.be/eduquer-aux-medias/productions/education-aux-medias-et-competences-initiales-activites-pedagogiques>



3.1.3. La collection repères

En 2018, le CSEM a lancé la collection « Repères ». Les dossiers de la collection « Repères » ont pour objectifs d'informer et d'outiller de façon succincte et concrète les parents et les professionnels de l'éducation aux enjeux des médias. Des carnets qui, à travers leur forme et leur contenu, se veulent agréables à consulter et abordables pour un large public.

Les thématiques abordées dans la collection Repères sont choisies en fonction des questions sociétales qui émergent dans l'actualité. Chacun de ces carnets est accompagné d'une boîte à outils de ressources complémentaires disponibles sur le site du CSEM.

Huit carnets sont parus depuis 2018 sur des thématiques d'actualité comme « Déjouer les pièges de la désinformation », « Comment les algorithmes influencent notre usage d'Internet » ou encore « Comment prévenir le cyber-harcèlement par l'éducation aux médias ».

L'ensemble de la collection se trouve sur le site du CSEM : <http://csem.be/collectionreperes>



Les travaux du GT usages médiatiques qui avaient été suspendus suite à la pandémie ont repris en 2021 et ont démarré par le choix de **deux thématiques** qui feront l'objet des 2 prochains carnets de la collection Repères :

→ Comprendre et gérer la protection de ses données personnelles

La notion de données est omniprésente et on propose de définir « données » avant de réaliser un historique de l'évolution de leur traitement jusqu'à la prise de conscience de l'importance de réglementer. Le carnet abordera les enjeux du rapport des jeunes à leurs données personnelles et l'idée que des recours sont possibles en cas d'abus ou d'usages mal intentionnés en se tournant principalement sur les usages.

→ L'impact des réseaux sociaux sur la démocratie

Cette large thématique sera circonscrite en définissant la démocratie et ses enjeux ainsi que les réseaux sociaux à travers leur histoire. Le carnet abordera les aspects plus négatifs ou limitants des réseaux sociaux ; manipulation, influences, algorithmes, bulles de filtres... mais aussi leurs opportunités ; liberté d'expression, débat, solidarité, mobilisation, respect des minorités...

Ces nouvelles parutions seront publiées en mai 2022.

Vivre ensemble dans un monde médiatisé

Les événements dramatiques qui ont marqué l'année 2015, tant en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique sont à la source de cet ouvrage. Les difficultés rencontrées par les enseignants et éducateurs devant des classes plongées dans l'émotion et divisées par des réactions contradictoires et la propension à la haine dans certains discours médiatiques et politiques ont convaincu l'ULB et le Conseil supérieur de l'éducation aux médias de croiser les regards et de s'associer pour proposer l'édition d'une ressource éducative ambitieuse et collaborative.

Cet ouvrage collectif coordonné par Catherine Bouko et Odile Gilon, est le fruit de la collaboration d'un petit groupe de professeurs et chercheurs (U.L.B., U.C.L., ULg, Université de Cardiff), avec des spécialistes de l'éducation aux médias, des enseignants du secondaire et des étudiants qui ont décidé de rassembler leurs expertises pour réfléchir sur quelques-unes des notions fondamentales qui forment les piliers de nos sociétés démocratiques, et fournir les supports nécessaires pour conduire ces réflexions en classe : liberté de pensée et de culte, liberté de la presse, laïcité, esprit critique, égalité de traitement des individus.



Les compétences en éducation aux médias

Le CSEM a pour mission de favoriser l'intégration de l'éducation aux médias sous toutes ses formes dans les programmes d'éducation et de formation initiale et continuée des enseignants. Pour ce faire, il fallait d'abord déterminer les compétences-clés en éducation aux médias.

Le Conseil a confié l'exécution de cette mission à un groupe de travail spécifique occasionnellement renforcé par des experts extérieurs. La première étape de ce travail fut de constituer un cadre de référence commun autour duquel ces diverses propositions pourraient s'articuler de manière cohérente. C'est aujourd'hui chose faite ! Unique en son genre, le cadre référentiel des compétences s'adresse avant tout à un public déjà averti, auquel il appartiendra de le décliner et de l'assortir de pratiques pédagogiques concrètes en fonction de la variété des publics de l'éducation aux médias. La seconde fut d'ajouter au cadre de référence des compétences en éducation aux médias les illustrations de ce qui peut se faire concrètement sur le terrain. Treize fiches d'activités d'éducation aux médias détaillant les ancrages possibles du projet dans le cadre général de compétences, de manière à montrer comment ce cadre peut baliser les activités et fournir les repères nécessaires à l'évaluation des élèves.



L'éducation aux médias en 12 questions

Peut-être avez-vous envie d'aborder l'éducation aux médias dans vos activités familiales, professionnelles ou de loisirs sans savoir exactement que faire, ni **comment vous y prendre** ?

La brochure « **L'éducation aux médias en 12 questions** » a pour objectif de vous aider à mieux **appréhender l'éducation aux médias** dans divers contextes. Les 12 questions et leurs réponses sont accompagnées d'**activités** qui, bien qu'elles ne soient pas forcément liées aux questions qui les précèdent, servent à illustrer le champ de l'éducation aux médias.

Cette brochure considérée comme le **b.a.-ba** de l'éducation aux médias est destinée aux enseignants, formateurs, éducateurs, parents... qui ont pris conscience de l'importance de **développer des compétences médiatiques** mais qui se posent encore de nombreuses questions sur le sujet.



Les carnets de la collection Repères

Depuis 2018, le CSEM a lancé les dossiers de la collection « Repères ». Ceux-ci ont pour objectifs d'informer et d'outiller de façon succincte et concrète les parents et les professionnels de l'éducation aux enjeux des médias.

Les thématiques abordées dans la collection Repères sont choisies en fonction des questions sociétales qui émergent dans l'actualité. Chacun de ces carnets est accompagné d'une boîte à outils de ressources complémentaires disponibles sur le site du CSEM.



L'ensemble de la collection se trouve sur le site du CSEM : <http://csem.be/collectionreperes>

- Comment prévenir le cyber-harcèlement par l'éducation aux médias ?
- Qui suis-je sur le web ? Construire son identité numérique
- S'exprimer sur internet dans le respect d'autrui et de façon responsable – La liberté d'expression et ses limites
- Comment s'y retrouver dans le flux d'informations sur internet ?
- Comment déjouer les pièges de la désinformation ?
- Comment les algorithmes influencent notre usage d'internet ?
- Jeux vidéo : du divertissement à l'analyse critique
- Apprendre et développer son esprit critique à l'ère des influenceurs



4

LES CHANTIERS DU CSEM

4.1. Introduction

Le CSEM a adopté un mode de fonctionnement coopératif impliquant au maximum les membres dans les travaux. Dès son renouvellement en février 2021, le conseil a décidé d'organiser ses travaux à travers la mise en place de 5 groupes de travail (GT) permanents portant sur les thématiques suivantes :

- **Enseignement** : couvre tous les enjeux liés à l'éducation aux médias dans l'enseignement obligatoire. Ce groupe est aussi chargé de l'accompagnement des centres de ressources pour l'enseignement.
- **Enseignement supérieur et recherche** : aborde les enjeux de la recherche en EAM et sa place dans l'enseignement supérieur (Universités et Hautes écoles)
- **Médias d'information** : aborde les enjeux de l'éducation à l'information et à l'actualité. Il est également chargé d'accompagner les opérations « ouvrir mon quotidien » et « Journalistes en classe »
- **Usages médiatiques** : en charge d'investiguer toutes les thématiques liées aux usages à travers la collection « repères » ou toute autre initiative éditoriale du CSEM en lien avec les enjeux éducatifs liés à tous les phénomènes médiatiques.
- **Cinéma** : en charge de l'éducation au cinéma et à l'image. Ce groupe accompagne l'opération « Ecran large sur tableau noir »

Outre ces GT thématiques permanents, des groupes temporaires sont mis en place en fonction des besoins et des projets :

- sélection des appels à projets scolaires
- formation initiale des enseignants (FIE) : groupe conjoint en charge d'accompagner la place de l'EAM dans la réforme de la FIE
- jury de sélection du prix du mémoire et du TFE
- ...

Les GT ont un fonctionnement aussi souple que possible et peuvent décider d'inviter ou de solliciter des experts ou des intervenants non membres du CSEM.

En 2021, ce sont plus de 60 réunions de GT qui ont été organisées.

4.2. GT enseignement

Le GT enseignement s'est réuni une dizaine de fois cette année, autour de problématiques propres ou en appui à d'autres groupes de travail/projets du CSEM. En effet, les membres du GT enseignement se sont investis dans l'organisation de la journée des hautes écoles, la sélection des projets 2021-2022 et ont participé à des réunions, invités par le GT enseignement supérieur et recherche autour de la réforme de la formation initiale (Voir 4.4).

Suite au renouvellement des membres du Conseil, les premières réunions de l'année 2021 ont permis de présenter les réalisations antérieures du GT (outils récents), d'évoquer les missions des 3 centres de ressources ainsi que le travail en cours en lien avec le Pacte pour un enseignement d'excellence. Le nouveau GT a décidé de poursuivre les initiatives en cours.

Identification des besoins de formation

A la demande de l'AGE, le GT enseignement a contribué à identifier et décrire 5 besoins de formation en éducation aux médias. Le document complet a été validé par le Conseil en séance plénière en septembre 2021.

Le nouveau décret relatif à la formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles (approuvé par le Parlement le 16 juin 2021)) et des membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire des Centres PMS, prévoit une disposition transitoire pour l'année 2021-2022, se concentrant uniquement sur les besoins relevant du numérique.

Dans une logique participative, le CSEM a été invité à exprimer les besoins de formation à partir de son expertise et de la place occupée au sein ou autour du système éducatif.

Selon le canevas complété par le CSEM : « Exprimer un besoin de formation, c'est identifier ce qu'il conviendrait de développer comme connaissances, compétences, postures et attitudes au sein des membres du personnel de l'enseignement, pour qu'ils puissent exercer pleinement leur métier (...) Les besoins peuvent être autant en lien avec l'actualité du système éducatif (p. ex. adoption d'une nouvelle réforme), qu'en lien avec un fait de société vécu par les membres du personnel de l'enseignement (p. ex. l'observation d'une augmentation de discours complotistes).

Les 5 besoins identifiés sont :

1. Concepts de base : se sentir à l'aise avec les concepts de l'EAM
2. Comprendre le fonctionnement des paysages médiatiques
3. Identifier les points d'entrée en EAM au sein des différents référentiels disciplinaires, présents et à venir.
4. Développer les usages médiatiques numériques des enseignants en vue de diminuer la fracture numérique et d'intégrer de manière réfléchie le numérique dans leurs cours
5. Apprendre à enseigner l'éducation aux médias

Nouveaux référentiels du Tronc commun

En décembre 2021, le GT a entamé l'élaboration d'un outil croisant les compétences en éducation aux médias avec les nouveaux référentiels du Tronc commun. A l'unanimité, les membres souhaitent proposer des activités en éducation aux médias facilement intégrables dans le quotidien des enseignants, confrontés à l'appropriation de nombreux nouveaux contenus disciplinaires. Dans un premier temps, et suivant l'entrée en vigueur des référentiels, l'accent sera mis sur les deux premières années du primaire.

Le GT enseignement est coordonné par Sandrine Geuquet et Delphine Mignon (WBE) avec le soutien de Catherine Soudon (direction d'appui).

4.3. GT enseignement supérieur et recherche

Ce groupe permanent a pour objet de stimuler et d'accompagner les initiatives d'éducation aux médias dans l'enseignement supérieur et de soutenir et diffuser la recherche spécialisée en éducation aux médias. Il est composé de membres principalement issus des Universités et hautes écoles, mais aussi d'autres secteurs concernés.

Il s'est réuni à 7 reprises en 2021 et s'est organisé autour de 2 chantiers spécifiques :

- Le premier concerne la recherche. Ce chantier propose l'organisation régulière d'ateliers ouverts aux membres mais aussi, plus largement, à la communauté scientifique appelés « panorama de la recherche ». Ces ateliers sont destinés à découvrir de manière succincte des recherches (en cours ou finalisées) portant sur l'éducation aux médias ou constituant un apport utile. Le premier panorama a été organisé le 29/11/2021 et a permis de découvrir les recherches en cours dans différents centres de recherche et universités en FWB. Une autre modalité appelée « Focus » consiste à rencontrer de manière plus approfondie un.e chercheuse ou équipe de recherche pour approfondir une recherche. Un premier workshop « Focus » (in english) a été organisé le 20/10/2021 et a permis de rencontrer et de débattre avec Tessa Jolls, Présidente et CEO du *Center for Media Literacy*, aux USA. 15 participants ont pu découvrir et discuter des éléments constitutifs de la recherche de type « scan environnemental » que Tessa Jolls mène actuellement en Europe pour le compte de l'OTAN et qui porte sur l'EAM dans une politique de défense nationale.
- le second chantier concerne la Formation initiale des enseignants : il s'agit d'un chantier conjoint avec le GT enseignement (voir point 4.4)

Outre ces chantiers spécifiques, le GT a pu également rencontrer l'équipe de recherche de l'étude « Médias, Attitudes et Perceptions » du CSA afin d'envisager les complémentarités avec l'étude « Génération 2020 » qui s'intéresse aux usages médiatiques des jeunes en FWB.

Le groupe est coordonné par Patrick Verniers (Direction d'appui). Le chantier « recherche » est coordonné par Pierre Fastrez (UClouvain). Le chantier FIE est coordonné par Antoine Paulus (CAV Liège) et Alyson Hernalsteen (HE2B).



4.4. GT conjoint « Réforme de la formation initiale des enseignants »

Afin de mieux prendre en compte les enjeux et les opportunités de la profonde réforme de la formation initiale des enseignants, un GT spécifiquement dédié à cette réforme a été créé durant l'année 2021.

Il regroupe des membres du GT enseignement (« obligatoire ») et des membres du GT enseignement supérieur et recherche, puisque tous les niveaux d'enseignement sont concernés. Il s'est fixé pour tâche de **collecter tous les éléments pertinents permettant d'intégrer pleinement les enjeux de l'éducation aux médias dans le parcours des futurs étudiants** : rencontre des acteurs de la réforme, contact avec les hautes écoles, facilitation de collaboration entre enseignants des hautes écoles... Ce chantier est coordonné par Alyson Hernalsteen (maître assistante à la He2B) et Antoine Paulus (directeur du CAV Liège), assistés de Patrick Verniers et Catherine Soudon (Direction d'appui).

4.5. GT médias d'information

Suite au nouveau Conseil mis en place, le groupe de travail reconstitué est chargé du suivi, de l'accompagnement et de la réflexion liés à l'information et à l'actualité.

Ce GT est composé de membres permanents tels que la **RTBF, LA PRESSE.be, l'AJP, les médias de proximité et d'autres membres tels que la Fédération Infor Jeunes, le Service Général de l'Inspection, le centre de ressources Média Animation, etc.**

Le GT a démarré l'année en organisant le Rallye des médias (cf chapitre 2.2.21) qui s'est déroulé le mercredi 27 octobre 2021. Celui-ci a fait l'objet d'une évaluation en vue d'une future édition.

Le GT a également évalué et accompagné l'opération « Ouvrir mon quotidien » et son extension au numérique. L'objectif est de préparer le volet pédagogique pour le lancement officiel d'OMQ numérique prévu en 2022. Le GT a eu l'occasion

d'inviter l'association NEW6S afin de parler de la « Semaine du journalisme constructif », et envisager une future collaboration.

Outre, les travaux entamés, le GT médias d'information est aussi un lieu de réflexion où a émergé la question de la place de l'EAM dans les médias et de savoir « **Comment encourager les médias à promouvoir et à faire de l'EAM ?** ». Cette réflexion a été proposée aux membres en séance plénière en 2022, en vue d'approfondir la réflexion.

Le GT est coordonné par Jean-Jacques Deleeuw (BX1) avec le soutien de Tatiana Debrabandere (direction d'appui).

4.6. GT usages médiatiques

Les travaux du GT usages médiatiques ont repris activement en 2021 avec 9 réunions, suite à la mise en place du nouveau Conseil. Ils ont démarré par le choix de **deux thématiques** qui feront l'objet des 2 prochains carnets de la collection Repères :

- **Comprendre et gérer la protection de ses données personnelles**
- **L'impact des réseaux sociaux sur la démocratie**

Un appel à candidat pour la rédaction des deux carnets a été lancé au mois de juin. L'experte sélectionnée a démarré sa mission en septembre.

Les travaux du carnet 9 consacrés à la protection des données ont démarré en septembre et ont été finalisés au mois de novembre. Celui sur les réseaux sociaux et la démocratie dont le travail a débuté fin de l'année sera terminé en mars 2022. Les deux carnets seront mis en page et imprimés fin mars 2022.

Pour chacune des thématiques, des experts externes sont venus nous partager leur expertise du sujet et nous aider à prendre les bonnes orientations.

Outre la collection Repères, le GT usages médiatiques a travaillé sur une nouvelle collection intitulée « **Éclairages** » dont le premier numéro est consacré **aux versions enfants des réseaux sociaux**. Cette note de positionnement a été présentée lors la séance plénière du 7 septembre 2021.

Ce GT est coordonné par Claire Berlage (CCOJ/AMJ) assistée de Aude Lavry (direction d'appui).



4.7. GT cinéma

Ce groupe de travail permanent du Conseil a pour objet l'accompagnement de l'opération « **Ecran large sur tableau noir** » et de la réflexion liée à l'éducation à l'image et au cinéma.

Les membres du GT cinéma se sont réunis à cinq reprises depuis le renouvellement du Conseil. Les diverses réunions ont permis aux nouveaux membres de découvrir les chantiers du GT précédent afin de définir leurs nouveaux axes de travail. Ensuite, les membres ont souhaité échanger autour des missions et objectifs de chaque institution partenaire en vue d'élaborer une note de cadrage sur les objectifs et les contenus d'une éducation au cinéma aujourd'hui.

Les travaux sont coordonnés par Sylvain Gressier (CCOJ) assisté de Olivier Gobert (jusqu'en juin 2021) et de Catherine Soudon (Direction d'appui).

4.8. Comité de sélection de l'Appel à projets

Le groupe de travail « Appel à projets » s'est réuni deux fois virtuellement sur l'année 2021. Il est en charge d'accompagner les appels à projets scolaires (voir 2.1.2).

Une première réunion de GT, en mars, a permis de déterminer le thème pour l'année scolaire 2021-2022 « **Jeux et médias** » ainsi que le calendrier et les modalités pratiques de lancement.

La seconde réunion s'est tenue en octobre afin de procéder au classement des 26 projets jugés recevables. 13 membres du CSEM ont évalué les projets déposés, sur base d'une grille critériée. Cette sélection a été approuvée en séance plénière. Les arrêtés et documents administratifs ont ensuite été transmis par la Direction d'appui aux instances concernées.

5

ORGANISATION, FONCTIONNEMENT ET BUDGET DU CSEM

5.1. Organisation et fonctionnement du CSEM

5.1.1. La composition du Conseil

Après un appel à candidatures, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a désigné le 24 septembre 2020, Monsieur Paul de Theux, comme Président du CSEM et Madame Hadja Lahbib comme Vice-Présidente pour une durée de cinq ans.

Faisant suite à cette désignation, un nouveau Conseil a été installé. Les membres du conseil ont été désignés le 25/02/2021 par un arrêté du gouvernement portant composition du CSEM pour un mandat de 5 ans. Le décret du 5 juin 2008 précise que les mandats de cinq ans ne peuvent être renouvelés qu'une fois. Plusieurs membres, présents depuis la naissance du CSEM, n'ont par conséquent plus été désignés.

Le Conseil est composé d'une cinquantaine de membres effectifs et de leurs suppléants :

- des experts en éducation aux médias (universités et hautes écoles) ;
- des représentants de l'Association des Journalistes Professionnels (AJP) et de l'Alliance des Médias LA PRESSE.be ;
- des représentants issus du secteur de la radio et de la télévision, notamment la RTBF ;
- un représentant de PointCulture ;
- un représentant du secteur du cinéma ;
- un représentant du secteur des nouvelles technologies de l'information ;
- des délégués des services de l'Inspection des différents niveaux d'enseignement ;
- un représentant de l'Administration générale de l'Enseignement ;
- des représentants des pouvoirs organisateurs de l'enseignement ;
- des représentants des principales organisations syndicales ;
- des représentants des principales organisations de parents actives dans l'enseignement ;
- des représentants du Conseil de la Jeunesse, de la Commission Consultative des Organisations de Jeunesse (CCOJ), de la Commission Consultative des Maisons et Centres de Jeunes (CCMCJ) ;
- un représentant du Conseil de l'Éducation permanente ;
- un représentant du Conseil supérieur de l'Audiovisuel ;
- des représentants des trois centres de ressources ;
- un représentant du Secrétaire général du Ministère de la F.W.B.

La composition du conseil est consultable à l'adresse suivante : <https://www.csem.be/csem/le-conseil> (onglet membres).

5.1.2. Un bureau et une direction d'appui

Le bureau du Conseil

Conformément au règlement d'ordre intérieur et au décret, le Bureau du CSEM est composé du Président du Conseil, de son Vice-président, et du Secrétaire du Conseil. Le bureau est chargé de la préparation et de l'organisation des travaux du conseil et de son secrétariat.

Le bureau est composé du Président, Paul De Theux, de la Vice-présidente, Hadja Lahbib et d'Olivier Gobert, secrétaire (jusqu'au 01/10/2021).

La direction d'appui

Suite à la volonté du Gouvernement de la FWB de renforcer le soutien aux travaux du CSEM et au développement de l'éducation aux médias de manière transversale au sein du Ministère, le Gouvernement a pris la décision de faire évoluer le secrétariat du CSEM en une direction d'appui au CSEM.

La constitution de cette direction d'appui a été mise en œuvre en 2020. Des appels à candidatures ainsi que des procédures de recrutement de 3 agents contractuels ont été lancés et les nouveaux agents sont entrés en service progressivement.

La direction d'appui au Conseil supérieur soutient et initie des actions, partenariats et projets d'éducation aux médias sur base des missions et orientations du Conseil supérieur. Il assure l'opérationnalisation des travaux du Conseil et contribue à la transversalité entre les différents services du Ministère.

En 2021, la direction d'appui du CSEM était composée de 8 collaborateurs (6 à partir du 01/10/2021) :

- Patrick Verniers – Directeur
- Laurent Abraham – Assistant
- Philippe Delmotte, Chargé de mission issu de l'enseignement fondamental (jusqu'au 01/10/2021)
- Tatiana Debrabandere, Chargée de projets
- Corine Dufour – Première assistante
- Olivier Gobert – Secrétaire du Conseil, chargé de mission issu de l'enseignement (jusqu'au 1/10/2021)
- Aude Lavry, Chargée de communication
- Catherine Soudon, Chargée de mission issue de l'enseignement secondaire

Deux chargés de mission membres de la direction ont été admis à la pension anticipée le 01/10/21 :

- Olivier Gobert – Secrétaire du Conseil
- Philippe Delmotte, Chargé de mission

Pour des raisons administratives, ils ne pourront être remplacés qu'en 2022.

5.1.3. Réunion plénière et fonctionnement du Conseil

Avec le renouvellement du conseil intervenu en février, la première partie de l'année a été consacrée à la relance des différents groupes de travail et à la mise en place des nouvelles dynamiques de collaboration en partant des attentes des membres.

En 2021, le conseil s'est réuni à 7 reprises en visioconférence : 10/02, 18/03, 27/04, 16/06, 07/09, 18/11, 14/12. La pandémie a laissé l'opportunité de réunir le conseil en présentiel le 23/09/2021.

Une consultation à distance a été mise en place dans le cadre de l'adoption urgente de l'avis « aide à la presse (voir 5.2).

Le CSEM a adopté un mode de fonctionnement coopératif impliquant au maximum les membres dans les travaux. Dès son renouvellement en février 2021, le conseil a décidé d'organiser ses travaux à travers la mise en place de 5 groupes de travail (GT) permanents (voir chapitre 4).

En 2021, ce sont plus de **60 réunions de GT** qui ont été organisées.

5.2. Les avis du conseil

Le décret prévoit que le Conseil supérieur peut formuler, d'initiative ou à la demande du Gouvernement ou des Ministres, tout avis en matière d'éducation aux médias.

Avis n°54 du CSEM concernant l'aide à la presse (28.05.21)

Avis remis dans le cadre du décret du 31 mars 2004 relatif aux aides attribuées à la presse quotidienne écrite francophone et au développement d'initiatives de la presse quotidienne écrite francophone en milieu scolaire.

<https://www.csem.be/csem/textes-et-avis/avis-ndeg-54b-aide-la-presse-2021>

Avis n°55 du CSEM concernant le projet de plan « éducation aux médias » du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (23.09.21)

En sa séance du 23 septembre 2021, le conseil a approuvé un avis remis à la demande de la Ministre des médias sur son plan « éducation aux médias ».

Cet avis a mobilisé beaucoup d'énergie tant de la part du Conseil que de la direction d'appui. Il a été élaboré suite à un processus de réflexion interne ayant permis à ses membres de transmettre des contributions écrites, pour ensuite les commenter, mais aussi analyser chacune des mesures et actions proposées à l'intérieur de groupes de travail qui se sont penchés sur chaque axe du projet du plan « éducation aux médias » du Gouvernement de la FWB.

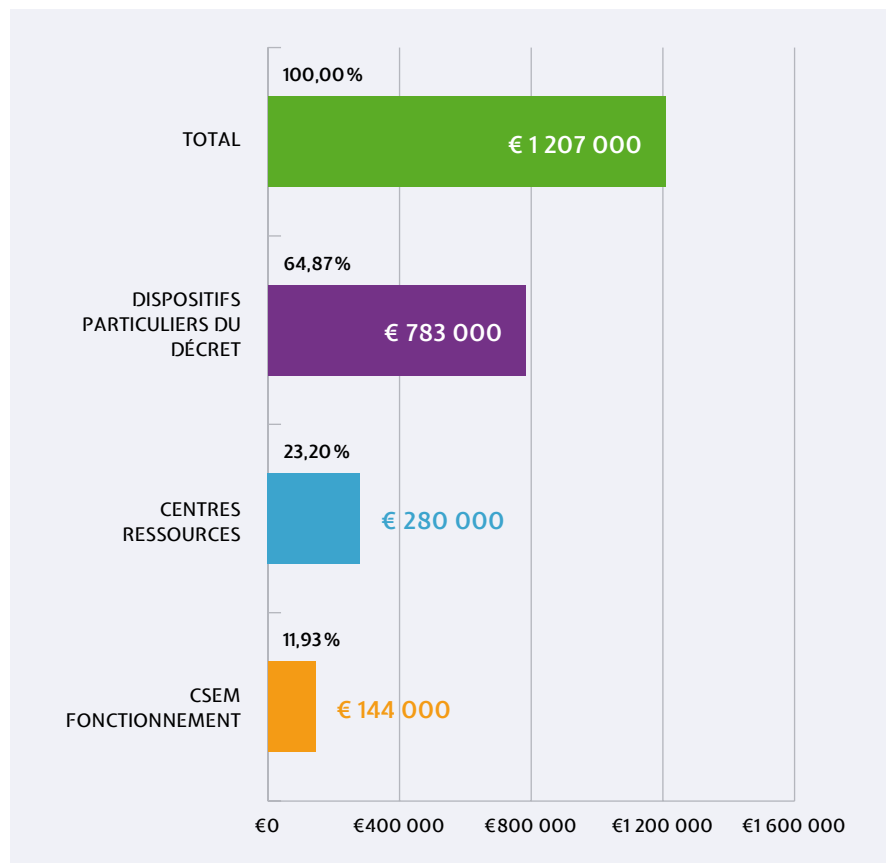
<https://www.csem.be/csem/textes-et-avis/avis-ndeg-55-du-csem-concernant-le-projet-de-plan-education-aux-medias-du>

Outre les avis publics, le CSEM a également remis un avis sur les besoins relatifs à l'éducation aux médias numériques dans l'enseignement pour la formation professionnelle continue.

5.3. Comptes et Budgets

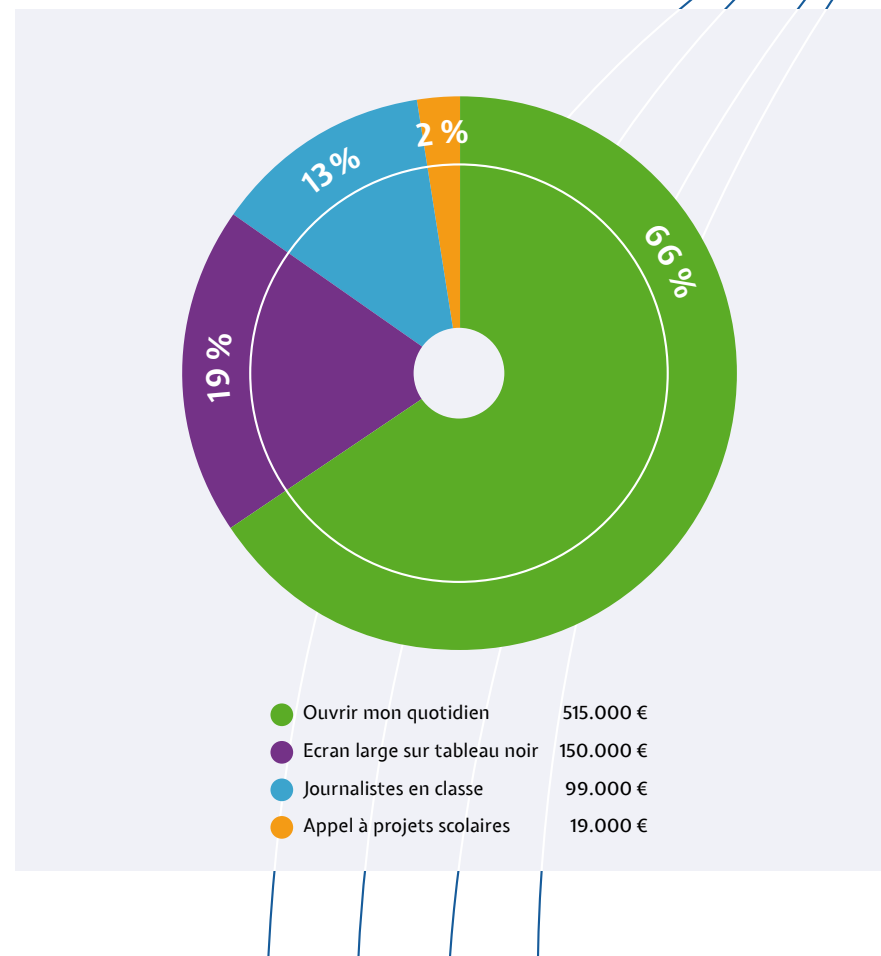
5.3.1. Le budget des opérations prévues par le Décret

Le budget total pour l'année 2021 est de 1.207.000 € répartis comme suit :



A l'exception du budget de fonctionnement du CSEM qui a été revu en 2019, les autres budgets ne sont pas indexés depuis 2008.

Le budget 2021 des opérations (dispositifs particuliers) du décret se répartit comme suit :



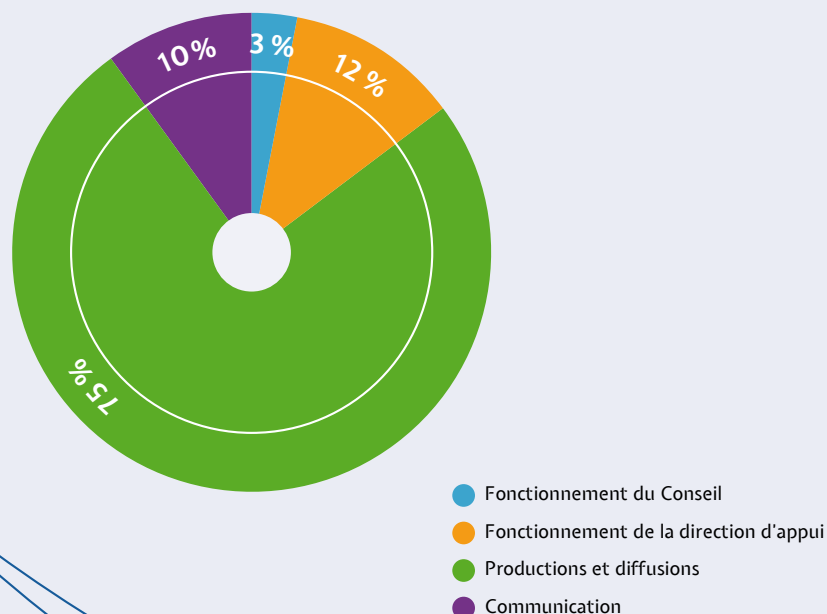
5.3.2. Le budget de fonctionnement du Conseil

Le budget alloué au CSEM pour l'année 2021 est resté inchangé par rapport à 2020, à savoir 144.000 €. Pour rappel, en 2019, le budget alloué au CSEM avait été doublé (passant de 71.000 € à 144.000 €) sous l'impulsion du Ministre des Médias.

Les comptes de 2021 laissent apparaître des dépenses en nette diminution, avec un total de 59.151,66 € utilisés, soit 41 % du budget 2021.

Ces baisses de dépenses sont dues à une conjonction de facteurs :

- les conséquences du contexte sanitaire en termes d'organisation d'événements publics et leur transformation en réunions virtuelles
- les départs en pension anticipée de 2 chargés de missions non remplacés en 2021
- des retards liés à l'attribution de marchés publics.
- le renouvellement du CSEM intervenu en février 2021 et qui a nécessité une phase de redémarrage des activités génératrices de dépenses
- le retard d'adoption du plan « éducation aux médias » du gouvernement



Secteurs des dépenses 2021

Pour 2021, les frais de fonctionnement du Conseil ont représenté 3,14% du budget de fonctionnement. La grande majorité des réunions du CSEM (séances plénières du Conseil, réunions des groupes de travail, événements publics,...) s'est déroulée en visioconférence entraînant une baisse significative des frais de réunions. Les dépenses liées aux paiements des jetons de présence pour l'année 2021 des membres ayants-droit du CSEM n'ont pas pu être effectuées sur le budget 2021 pour des raisons techniques et seront donc prélevées sur le budget 2022. Les frais de fonctionnement de la direction d'appui ont eux aussi subi une nette baisse en 2021 en matière de frais de déplacements. Ils représentent 11,78% des dépenses.

Les frais liés aux productions et aux diffusions suivent la même tendance même si cette année ce secteur représente encore une partie importante du budget avec 75,35% des dépenses. Ce budget est consacré aux frais inhérents aux services web (maintenance et sécurité du site), ainsi qu'aux adaptations et nouveaux développements comme par exemple le développement technique du nouveau répertoire de l'éducation aux médias.

Le CSEM a par ailleurs procédé, via appel à candidats, à l'engagement d'une experte pour accompagner la rédaction des deux prochains carnets de la collection « Repères » du CSEM (à paraître en 2022).

Le Conseil a également décidé en 2021 de mettre en production deux séries de capsules vidéo présentant d'une part l'éducation aux médias et ses enjeux (8 capsules), et d'autre part le CSEM, ses missions et ses opérations (3 capsules). Un montant de 60.000 € (2x30.000 €) avait été prévu au budget 2021. Le retard technique dans l'attribution du marché public a eu pour effet de reporter cette dépense prévue à 2022.

Enfin, les dépenses liées à la communication ont représenté 9,73 % des dépenses en 2021.

Un montant de 11.000 € avait été prévu en vue de la mise en œuvre des premières actions du plan « éducation aux médias » du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Celui-ci ayant été approuvé tardivement, aucune initiative relative au plan « éducation aux médias » n'a pu être confiée au CSEM en 2021.

La crise sanitaire a aussi empêché la tenue d'un bon nombre d'événements auxquels le CSEM prévoyait de participer en 2021 (participations et stands lors de salons, événements publics,...).

Enfin, la pandémie a aussi empêché le Conseil supérieur de prendre des initiatives dans le cadre de la Semaine mondiale et européenne de l'éducation aux médias qui s'est déroulée en octobre 2021.

Tableau budget de fonctionnement 2021

BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CSEM – ANNÉE 2021	Prévision	Effectué	Solde
Fonctionnement du Conseil	6 500,00 €	1 859,60 €	4 640,40 €
Frais d'accueil pour les réunions	1 500,00 €	92,70 €	1 407,30 €
Jetons de présence des ayants-droit	2 500,00 €	500,00 €	2 000,00 €
Divers Conseil	2 500,00 €	1 266,90 €	1 233,10 €
Fonctionnement de la direction d'appui (secrétariat)	13 500,00 €	6 965,95 €	6 534,05 €
Frais de déplacement des chargés de mission	10 000,00 €	5 137,16 €	4 862,84 €
Frais de missions de services	1 500,00 €	1 014,31 €	485,69 €
Divers Secrétariat	2 000,00 €	814,48 €	1 185,52 €
Productions et diffusions	77 500,00 €	44 570,16 €	32 929,84 €
Site web			
Maintenance et sécurité du site (tranche conditionnelle du marché public)	7 500,00 €	20 267,43 €	-12 767,43 €
Adaptations/nouveaux développements pour le site – commandes à Vox Teneo	10 000,00 €	21 689,13 €	-11 689,13 €
Engagement d'experts			
Collection repères (2 dossiers) – experts	7 000,00 €	2 613,60 €	4 386,40 €
Création d'outils pédagogiques ou experts en lien avec les GT	7 000,00 €	0,00 €	7 000,00 €
Production d'outils pédagogiques			
Mise en page et impression d'outils pédagogiques	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €
Productions vidéo éducatives			
Scénario, tournage et production de séquences vidéo présentant l'EAM et ses enjeux auprès de différents publics	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €
Initiatives mise en œuvre du Plan éducation aux médias			
Premières initiatives confiées au CSEM	11 000,00 €	0,00 €	11 000,00 €
Communication	46 500,00 €	5 755,95 €	40 744,05 €
Salons de l'éducation (EDUC + SETT)	7 000,00 €	3 466,79 €	3 533,21 €
Initiatives en communication			
Lettre d'information (Mailchimp)	1 500,00 €	2 289,16 €	-789,16 €
Conception tournage et production de capsules vidéos de présentation du CSEM, ses opérations et opérateurs	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €
Communication et initiatives dans le cadre de la semaine mondiale et européenne de l'éducation aux médias (Octobre 2021)	7 000,00 €	0,00 €	7 000,00 €
Divers supports de communication (plaquettes écoles lauréates, fardes,..)	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €
TOTAL	144 000,00 €	59 151,66 €	84 848,34 €



5.3.3. Soutiens divers dans l'éducation aux médias

Complémentairement au financement prévu par le décret de 2008 pour ses opérateurs et dispositifs particuliers, le Gouvernement de la FWB et différents Ministres ont pris l'initiative de soutenir certains projets d'éducation aux médias en 2021, via des arrêtés de subvention. Le total de ces subventions s'élève à 273.500 €

Voici la liste de ces projets :

- Par arrêté ministériel pris en date du 4 novembre 2021 par la Ministre des Médias, une subvention de 30.000 € (trente mille euros) a été allouée à l'asbl Z ! pour le financement de son projet de webmedia « Tout va bien » à destination du public 18-35 ans.
- Par arrêté ministériel pris en date du 4 novembre 2021 par la Ministre des Médias, une subvention de 60.000 € a été allouée à l'asbl SCAN-R, pour son projet d'éducation aux médias en ligne à destination des jeunes de 12 à 25 ans.
- Par arrêté ministériel pris en date du 2 décembre 2021 par la Ministre des Médias, une subvention de 10.000 € a été allouée à l'asbl Revue Nouvelle, sise 19, Rue du Marteau à 1000 Bruxelles, pour son projet « MaFaT » qui vise à sensibiliser les enseignants à la diversité du paysage médiatique en Belgique francophone.
- Par arrêté ministériel pris en date du 2 décembre 2021 par la Ministre des Médias, une subvention de 16.500 € a été allouée à l'asbl Imagine Demain le Monde, pour son projet « 25 ans d'archives à la portée de tous », un projet de valorisation et de mise à disposition d'archives journalistiques, avec une portée éducative et patrimoniale.
- Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française pris en date du 9 décembre 2021 sur proposition de la Ministre des Médias, une subvention de 20.000 € a été allouée pour le Media Innovation & Intelligibility Lab (MiiL) de l'Université catholique de Louvain qui a développé une plateforme permettant de sensibiliser les adolescents aux problématiques du numérique tout en leur apprenant à gérer leur propre consommation numérique.

- Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française pris en date du 22 décembre 2021 sur proposition de la Ministre des Médias, une subvention de 100.000 € visant à soutenir le projet « Ouvrir mon Quotidien Numérique » a été octroyée à la scrl La Presse.be. Cette subvention s'inscrit en complémentarité avec l'opération « Ouvrir mon quotidien » (voir 2.1.3).
- Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française pris en date du 16 décembre 2021 sur proposition de la Ministre de l'Enseignement supérieur, une subvention de 17.000 € visant à soutenir la mise en œuvre de la formation à une meilleure utilisation des moyens audiovisuels comme outils pédagogique dans les catégories pédagogiques des établissements d'enseignement supérieur ainsi que les frais de fonctionnement du Centre de Ressources a été octroyée à l'asbl Média Animation. Cette subvention s'inscrit en complémentarité avec la reconnaissance comme centre de ressources (voir 2.1.6).
- Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française pris en date du 16 décembre 2021 sur proposition de la Ministre de l'Enseignement supérieur, une subvention de 11.000 € visant à soutenir la mise en œuvre de la formation à une meilleure utilisation des moyens audiovisuels comme outils pédagogique dans les catégories pédagogiques des établissements d'enseignement supérieur ainsi que les frais de fonctionnement du Centre de Ressources a été octroyée à l'asbl Centre Audiovisuel Liège. Cette subvention s'inscrit en complémentarité avec la reconnaissance comme centre de ressources (voir 2.1.6)

- Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française pris en date du 16 décembre 2021 sur proposition de la Ministre de l'Enseignement supérieur, une dotation de 9000 € visant à soutenir la mise en œuvre de la formation à une meilleure utilisation des moyens audiovisuels comme outils pédagogique dans les catégories pédagogiques des établissements d'enseignement supérieur ainsi que les frais de fonctionnement du Centre de Ressources a été octroyée au Centre d'Autoformation et de Formation continue. Cette subvention s'inscrit en complémentarité avec la reconnaissance comme centre de ressources (voir 2.1.6)



Rédaction

Patrick Verniers
Aude Lavry
Catherine Soudon
Tatiana Debrabandere
Laurent Abraham
Corine Dufour

Conseil supérieur de l'éducation aux médias

Espace 27 Septembre
Boulevard Léopold II, 44 - 6E630
1080 Bruxelles
E-mail : contact@csem.be

www.csem.be



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES